



magazine

MENSUEL N°483 — MAI 2022 — 3 EUROS



FORMATION PROFESSIONNELLE

UN ÉLAN PROMETTEUR

**CONGRÈS
DE LYON**

**TOUTE UNE RÉGION
MOBILISÉE!**

**AIDES
SOCIALES**

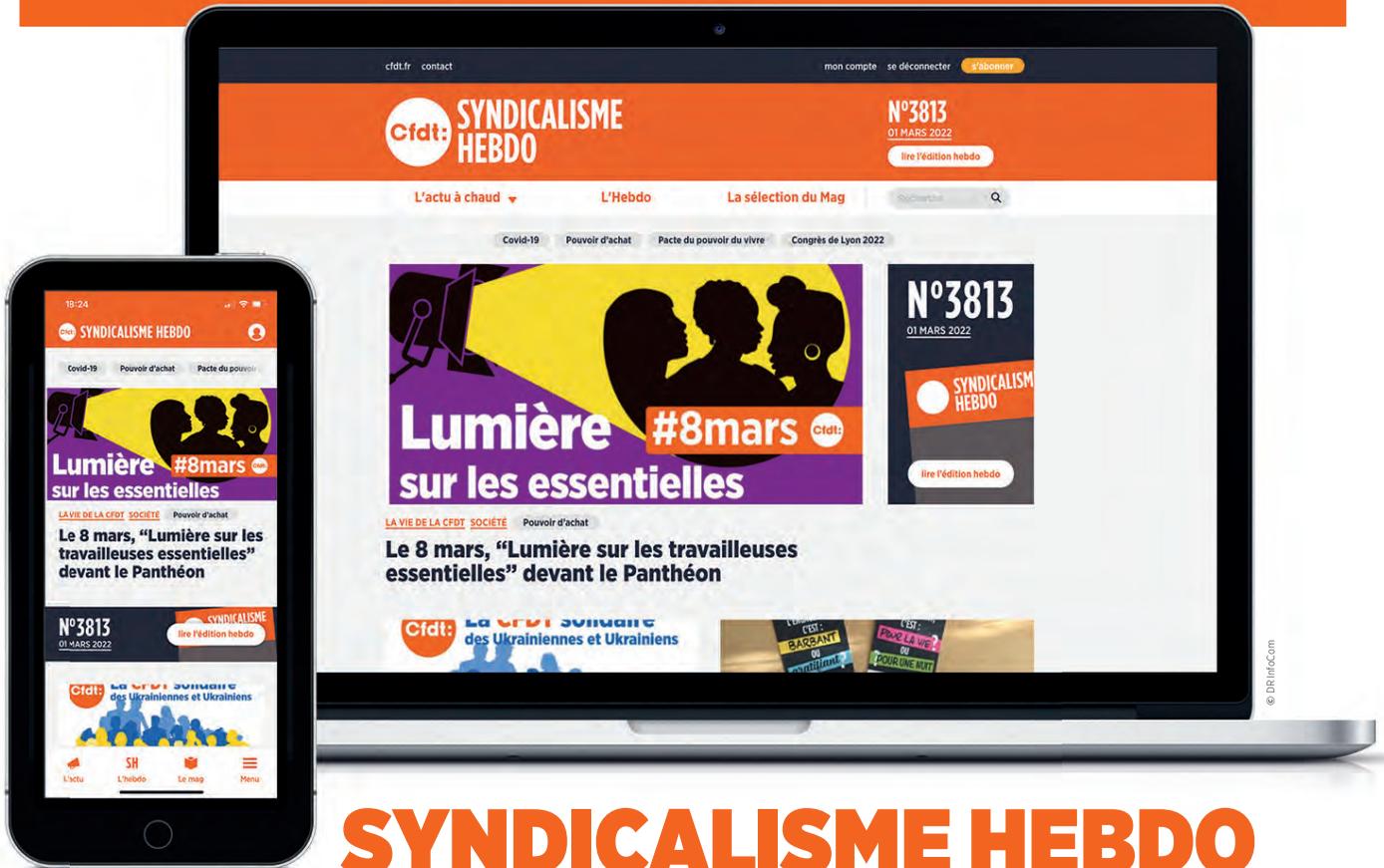
**LE COÛT DU
NON-RECOURS**

**EMMANUELLE
LABORIT**

**LE CHANT
DES SIGNES**

Cfdt:

SYNDICALISME HEBDO



SYNDICALISME HEBDO LE SITE DE PRESSE DE LA CFDT

Disponible aussi
sur Apple Store
et Google Play.



WWW.SYNDICALISMEHEBDO.FR

- un décryptage complet de l'actualité sociale et syndicale ;
- un site web qui relaie et explique les positions de la Cfdt et outille ses militants ;
- l'hebdo directement dans votre boîte mail dès le mardi 14 heures ;
- une application gratuite sur l'App Store et Google Play ;
- la possibilité de recevoir des alertes par rubrique, des notifications en direct sur son mobile ;
- et aussi une sélection d'articles mis en valeur de *CFDT Magazine* !

Gratuit pour les adhérents

Pour se connecter ? C'est simple ! Si ce n'est déjà fait, **activez votre espace adhérent** sur monespace.cfdt.fr puis saisissez votre numéro personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres sans espace ou votre adresse e-mail, puis votre mot de passe sur la «page» de connexion de www.syndicalismehebdo.fr

CFDT.FR

4

DÉCRYPTAGE

Les cadres à la CFDT en 2021.

5

France

Pouvoir d'achat : il est urgent de négocier.

7 Quel bilan pour le comité social et économique ?

8 Entretien avec Yvan Ricordeau, secrétaire national chargé de l'international : « *Nous avons un rôle à jouer dans l'accueil des réfugiés.* »

11 Europe

P&O Ferries licencie 800 marins sans préavis.

12 Monde

États-Unis. Un syndicat s'implante pour la première fois chez Amazon.

13 Rencontre avec Olga Prokopiéva, porte-parole de l'association Russie-Libertés : « *Les Russes vivent dans une bulle.* »

14

DOSSIER

FORMATION PROFESSIONNELLE. UN ÉLAN PROMETTEUR

La popularité du compte personnel de formation et le boum de l'apprentissage révèlent un nouvel engouement des Français pour la formation professionnelle. Une dynamique qui ne demande qu'à être encouragée.

22

ARRÊT SUR IMAGE

Le Love Tour. La roue libre

Un tour de France à vélo par étapes en juillet, ça vous dit quelque chose... Mais il existe un autre tour qui fait discrètement parler de lui :

le Love Tour. Une tournée à vélo des artisans du cycle. Une occasion unique pour les participants de découvrir les coulisses de la fabrication de vélos d'exception.



L'INVITÉE DU MOIS

Emmanuelle Laborit.

Le chant des signes

Militante dans l'âme, Emmanuelle Laborit n'a jamais cessé de se battre pour faire accepter la différence et promouvoir le langage des signes ainsi que la culture sourde. Molière de la révélation théâtrale pour son rôle dans *Les Enfants du silence*,



à 19 ans, elle codirige aujourd'hui *l'International Visual Theatre*.

Rencontre.

30

SUR LE TERRAIN

Congrès CFDT Lyon 2022.

Toute une région mobilisée !

Ils sont plus de 360 à avoir répondu à l'appel. Venus de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, ces précieux bénévoles seront chargés de l'accueil, de la sécurité et de toute la logistique du 50^e congrès confédéral.

32

ÉCLAIRAGE

Aides sociales. Le coût du non-recours

Chaque année, des millions de personnes ne demandent pas les prestations sociales auxquelles elles ont pourtant droit.

Des milliards d'euros ne sont pas redistribués alors qu'ils auraient pu permettre de lutter contre la pauvreté. Il est grand temps

que les pouvoirs publics se saisissent de la question.

34

VOS DROITS

Conseil de prud'hommes. « *Il faut être accompagné et conseillé pour prendre sa décision.* »

Saisir le conseil de prud'hommes n'est pas une décision à prendre à la légère. La procédure peut être longue et complexe. Avocat spécialisé, Jonathan Cadot livre quelques conseils pour les salariés qui se sentent en difficulté dans leur entreprise.

37

RENCONTRE

Marion Leboyer, médecin psychiatre, spécialiste en addictologie :

« *La dépression est une maladie qui se soigne.* »

38

VIE PRATIQUE

Crit'Air

Rouler serein.

39 Élections

Tenir un bureau de vote.

41

LIRE, VOIR, ENTENDRE

Notre sélection culturelle



RÉDACTION : 4, bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 0142038180. E-mail : magazine@cfdt.fr - Twitter : @SH_CFDT - Site : www.cfdt.fr **Directeur de la publication :** Frédéric Sève. **Rédacteur en chef :** Nicolas Ballot. **Rédacteur en chef adjoint :** Jérôme Citron. **Rédacteurs :** Anne-Sophie Balle, Pauline Bandelier, Fabrice Dedieu, Marie-Nadine Eltchaninoff, Guillaume Lefèvre, Claire Nilus, Emmanuelle Pirat, Aurélie Seigne. **Rédactrice-graphiste :** Murielle Guillard. **Secrétaires de rédaction :** Jean-Marie Forget, Mylène Phepin. **Secrétariat et gestion des petites annonces :** Barbara Schmidt, Méléne Bourgeat, Marie Braconnier. **Ont participé à ce numéro :** Cyril Entzmann, Maria Poblete, Frédéric Casadesus, Emmanuel Dreux. **Conception graphique :** M&C Saatchi Corporate. **ADMINISTRATION & ABONNEMENTS :** GiE CFDT-Presse - 4, bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 0142038140. Fax : 0153728561. **Abonnement annuel :** 25 euros. Étranger (excepté UE et Suisse) : 60 euros. Chèque à l'ordre de CFDT-Presse. **CHANGEMENT D'ADRESSE :** Contactez votre syndicat (coordonnées sur votre carte d'adhérent). **Imprimerie :** Roto France - 77185 Lognes. N° CPPAP : 1122 S 06265. ISSN : 0395-5621. Jointes sous film **PAGES SPÉCIALES :** FCE (1 à XVI), FEAE (1 à IV), FEP (1 à XVI), FGMM (1 à IV), Normandie (1 à IV), Pays de la Loire (1 à IV), PSTE (1 à XVI). **Crédit une :** Gilles Rolle/RÉA. Ce journal est imprimé sur du papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement (www.fsc.org).

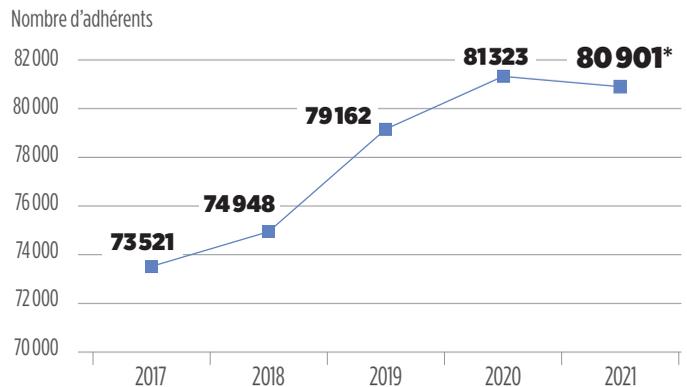
Les cadres à la CFDT en 2021

Source : Union confédérale des cadres (UCC), 2021

80 901

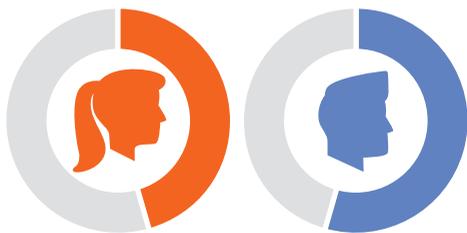
cadres adhérents

La CFDT est la première organisation syndicale chez les cadres, devant la CFE-CGC.



* Une assez forte diminution d'adhérents identifiés « cadres » au sein de la FEP-CFDT (Fédération de la Formation et de l'Enseignement privés) explique en partie cette baisse.

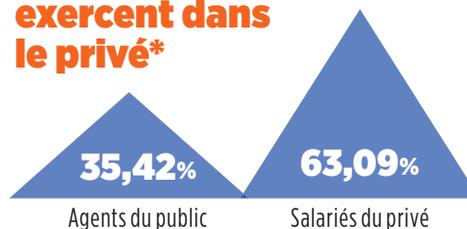
Répartition par genres



45.71%
+ 4 767 femmes
par rapport à 2017

54.29%
+ 2 613 hommes
par rapport à 2017

Presque 2/3 d'entre eux exercent dans le privé*



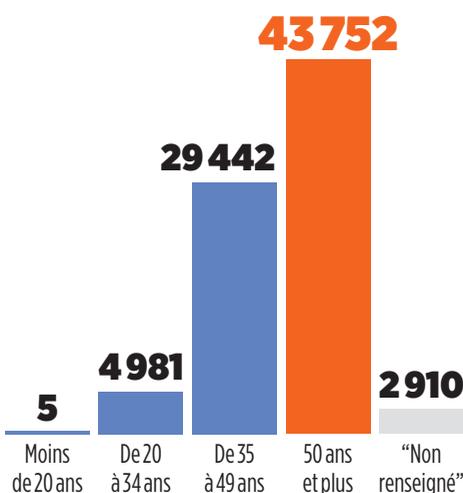
* 1,74% des adhérents sont « non renseigné ».

Répartition par fédérations professionnelles

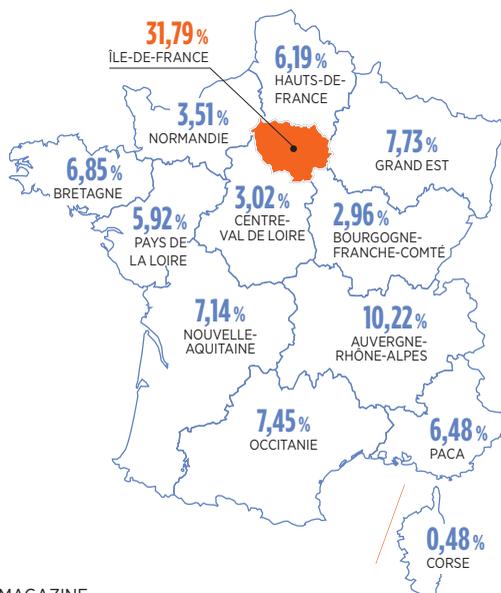
- ▶ F3C (Communication, Conseil, Culture) **19,09%**
- ▶ Fédération Interco (Intérieur, justice, collectivités locales, entreprises de l'eau...) **11,86%**
- ▶ Fédération Santé-Sociaux (hôpital, médico-social, social...) **9,3%**
- ▶ FBA (banques, assurances) **9,1%**
- ▶ FGMM (métallurgie, aéronautique, mines, automobile, jouets...) **8,56%**
- ▶ Fédération des Services (commerce, hôtellerie, restauration, habillement...) **6,25%**
- ▶ FCE (chimie, pharmacie, pétrole, énergie...) **5,35%**
- ▶ PSTE (protection sociale, Pôle emploi...) **5%**

* Dans les autres fédérations, on passe sous la barre des 5%.

56% ont plus de 50 ans



1 cadre sur 3 travaille en Île-de-France



Pouvoir d'achat : il est urgent de négocier

En bref

Enfin une hausse du point d'indice ?

FONCTION PUBLIQUE

« Un tabou a été levé », a réagi Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques, après que la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, a annoncé le dégel du point d'indice avant cet été. Une bonne nouvelle après dix ans d'austérité pour les 5,7 millions de fonctionnaires et contractuels qui voient leur pouvoir d'achat miné par l'inflation. À condition, évidemment, que cette déclaration soit suivie d'effets. « Nous demanderons à rencontrer le nouveau ou la nouvelle ministre dès sa nomination pour porter ce sujet, prévient Mylène Jacquot. Au-delà de ce rattrapage, et parce que gérer l'urgence ne suffit pas, nous appelons à de véritables négociations sur la rémunération de l'ensemble des agents, en en discutant tous les éléments pour une reconnaissance de la valeur des métiers publics. »

INFLATION En un an, les prix ont progressé de 4,5%. Un tel taux d'inflation n'avait pas été atteint depuis 1985. L'emballement des prix de l'alimentation (+ 7,2% pour les produits frais) et surtout de l'énergie (+ 28,9%), à la suite de la reprise économique puis de la guerre en Ukraine, explique en grande partie cette surchauffe.

Au 1^{er} mai, le salaire minimum est donc à nouveau augmenté (2,65%) pour la troisième fois de l'année. Le Smic mensuel s'établit à 1 645,58 euros brut. Sur un an, l'augmentation aura été de 5,9%, soit 72 euros net.

Dans les branches et les entreprises, l'heure est donc à la négociation salariale. De nombreuses grilles de rémunérations sont aujourd'hui obsolètes, totalement rattrapées par les différentes hausses du salaire minimum. Certaines branches professionnelles et entreprises commencent à annoncer de vraies augmentations de salaire comme dans l'aéronautique et la restauration, mais beaucoup traînent encore des pieds alors que l'inflation devrait se poursuivre, selon les prévisions de la Banque centrale européenne. La balle est clairement dans le camp du patronat qui doit réagir. ●



Cette épicerie solidaire lyonnaise propose aux étudiants en difficultés financières d'accéder à une alimentation variée.

Les nouvelles dispositions



LOI SANTÉ AU TRAVAIL

Votée en août dernier, la loi pour renforcer la prévention en santé au travail est entrée en vigueur le 31 mars. Elle acte notamment une nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le code du travail et une augmentation de la durée de formation des élus du comité social et économique et de la commission santé, sécurité et conditions de travail. La formation (qui passe de trois à cinq jours, quelle que soit la taille de l'entreprise) s'accompagne d'un renforcement du rôle des élus en matière de prévention des risques professionnels, en association avec les autres acteurs de terrain (employeurs, référents santé au travail, services de santé au travail...). Du côté des salariés, un renforcement du suivi est également prévu par l'instauration à 45 ans d'une visite de mi-carrière. Celle-ci a pour but de vérifier l'adéquation du poste avec l'état de santé des salariés, et de détecter les risques de désinsertion professionnelle.



Amazon France : les salaires de la colère

MOUVEMENT SOCIAL. C'est une première. Les cinq syndicats représentatifs d'Amazon en France ont publié, le 4 avril, un communiqué commun appelant « à la grève et au débrayage » sur les huit sites logistiques du géant du commerce en ligne. En cause : une proposition d'augmentation générale de salaire de 3% jugée « dérisoire » par la CFDT, Sud, la CGT, la CAT et le syndicat des cadres CFE-CGC, qui demandent une hausse de 5% au minimum. « Avec une inflation à 4,5%, certaines personnes qui viennent travailler de très loin se demandent si ça vaut le coup de se déplacer ! » relaie la représentante CFDT Morgane Boulard. Une semaine après le début des actions – locales mais aussi nationales –, près de 1300 salariés grévistes parmi quelque 15 000 salariés comptaient maintenir la pression jusqu'à obtenir gain de cause.

Le chiffre

375 000 euros

Et une interdiction d'exercer son activité sur le sol français. C'est la condamnation infligée à Terra Fecundis – récemment renommée Work for All (travail pour tous) – pour « travail dissimulé » et « emploi d'étrangers sans titre » par le tribunal correctionnel de Nîmes, le 1^{er} avril dernier. Sept agriculteurs français qui ont eu recours aux services de la société d'intérim espagnole se sont également vu infliger une amende de 10 000 euros, dont une partie avec sursis.

Une « nouvelle étape importante », selon l'avocat de la CFDT M^e Vincent Schneegans, après une première condamnation par le tribunal judiciaire de Marseille, en juillet 2021, à 500 000 euros d'amende pour des faits similaires. ●

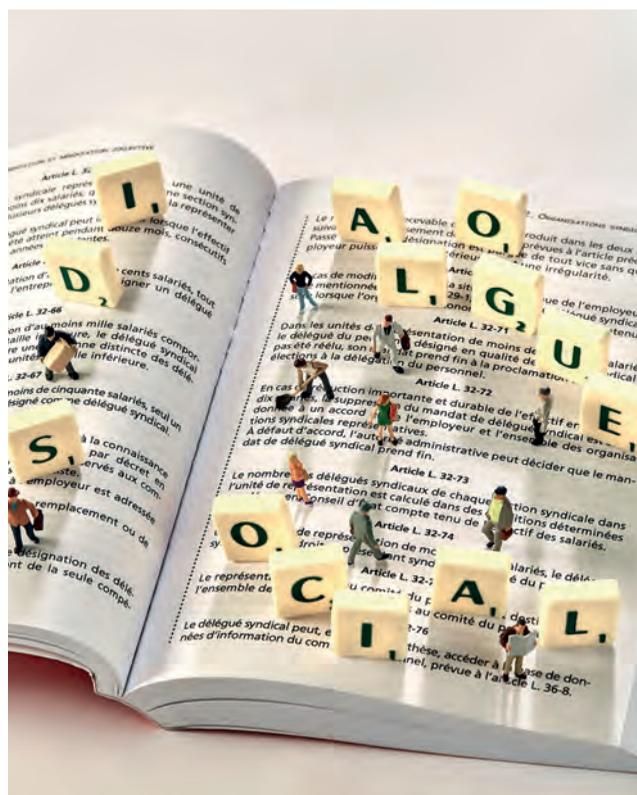
Un quinquennat pour rien

RETRAITES Au moment d'élire un nouveau président, l'heure est au bilan du quinquennat. En matière de retraite, celui-ci n'est guère flatteur. Alors que le candidat Macron à l'élection présidentielle de 2017 avait un projet très ambitieux (créer un système universel qui regrouperait les régimes du public et du privé en prenant en compte l'ensemble de la carrière), il n'est pas parvenu à convaincre, une fois élu, de la pertinence de ses propositions. L'idée d'instaurer un âge pivot a été particulièrement contestée, au point que l'ensemble de la réforme fut enterré, définitivement. Le revirement d'Emmanuel Macron, candidat en 2022, est spectaculaire. Il n'annonce aujourd'hui qu'une réforme paramétrique à la fois classique et injuste : le décalage de l'âge minimal de départ de 62 à 65 ans. Comme le dénonce la CFDT depuis des années, le report de l'âge minimal de départ sans toucher à la durée de cotisation minimale ni à l'âge de départ sans décote (aujourd'hui fixé à 67 ans) revient à faire porter l'effort aux personnes qui ont commencé à travailler jeunes et qui avaient donc la possibilité de faire valoir leurs droits à pension dès 62 ans. Rappelons que la durée de cotisation minimale à partir de la génération née en 1973 est de quarante-trois ans. ●



L'éternelle réforme

ASSURANCE CHÔMAGE L'histoire sans fin. Alors que la réforme de l'assurance chômage, dont l'application avait été suspendue pendant la crise sanitaire, est aujourd'hui totalement entrée en vigueur, le sujet devrait revenir sur la table rapidement. À la fin juin, les partenaires sociaux devront de nouveau négocier les règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi. Une occasion pour la CFDT de revenir sur la réduction des droits imposée par l'exécutif en 2019, jugée « injuste, absurde et disproportionnée ». Mais sur ce sujet, l'ingérence de l'État plane. Depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite loi Avenir, de septembre 2018, l'exécutif cherche en effet à imposer aux partenaires sociaux un cadrage politique et financier des négociations. À l'époque, l'obligation de réaliser de 1 à 1,3 milliard d'euros d'économies par an, principalement sur le dos des demandeurs d'emploi, avait anéanti toute possibilité d'accord, contraignant les partenaires sociaux à laisser la main à l'État. Qu'en sera-t-il cette fois-ci ? Alors que le chômage connaît son taux le plus bas depuis 2008, les organisations syndicales sont plus que jamais sur le qui-vive.



Quel bilan pour le comité social et économique ?

DIALOGUE SOCIAL Ce devait être LA grande réforme du quinquennat concernant le dialogue social. Mais cinq ans après la mise en place des ordonnances Travail, la déception est grande. La quatrième édition du baromètre Syndex-Ifop, publié en mars, dresse d'ailleurs un tableau sombre de l'état du dialogue social postordonnances (ces textes qui, rappelons-le, ont notamment créé les nouvelles instances de représentation du personnel). Les représentants du personnel seraient ainsi 91 % à exprimer un état d'esprit négatif, 65 % citent la fatigue, 51 % l'inquiétude, 41 % se disent « déçus » (soit 5 points de plus que lors de la précédente enquête, l'an dernier) et 34 % « en colère » (5 points de plus également). Si l'objectif initial était de rationaliser le dialogue social, de le rendre plus efficace, force est de constater que la réforme a manqué sa cible : réunions d'instance interminables, perte de proximité avec les salariés du fait (notamment) d'une réduction des moyens, mauvaise prise en compte des questions de santé et sécurité au travail... L'attrait pour le mandat d'élu en fait les frais. Avec un risque de rencontrer, au prochain cycle d'élections pour le renouvellement des comités sociaux et économiques, d'ici à la fin 2022, des difficultés à trouver des candidats. ●



SOLIDARITÉ SYNDICALE/

Un partenariat exemplaire

MOBILISATION Pour la Fédération CFDT Santé-Sociaux, la solidarité syndicale internationale, c'est du concret. Elle a lancé une collecte de petit matériel médical et de produits alimentaires, notamment à destination des enfants et des nourrissons (biberons, lait, jouets, chaussures, fournitures scolaires, poussettes...), auprès de ses syndicats, afin de venir en aide à la Fédération Sanitas, son homologue roumaine. Le pays, frontalier de l'Ukraine, fait face à un afflux de réfugiés. Plus de 600 000 Ukrainiens, essentiellement des femmes et des enfants, ont, à ce jour, franchi la frontière. Un appel entendu et très suivi dans les territoires et les établissements. «*Il y a une forte mobilisation de nos militants*», se réjouit Nathalie Pain, secrétaire nationale de la CFDT-Santé-Sociaux. Les premiers envois vont être expédiés très prochainement aux soignants roumains. «*Nous voulons permettre à nos camarades d'offrir un accueil digne aux Ukrainiens qui fuient la guerre*», explique Nathalie. Ce sont les unités départementales de Sanitas qui assureront la distribution sur place auprès des réfugiés dans des points d'accueil dédiés et dans les grandes villes, Bucarest (la capitale), Cluj-Napoca, Bistrita ou Târgu Jiu.

Toutes les informations sur sante-sociaux.cfdt.fr



Une des nombreuses initiatives lancées par les militants CFDT. Ici, un convoi solidaire au départ de la Normandie vers la Pologne.

Interview

**Yvan Ricordeau**

SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT,
CHARGÉ DE L'INTERNATIONAL.

« Nous avons un rôle à jouer dans l'accueil des réfugiés »

La France a accueilli 36 000 réfugiés à ce jour (sur les 4,5 millions qui ont fui l'Ukraine).

Comment nous, syndicalistes, pouvons-nous être utiles ?

► En tant que syndicalistes, nous avons un rôle important à jouer dans l'accueil des réfugiés. Nous devons utiliser tous les moyens de sensibilisation et de mobilisation possibles. Nous pouvons relayer les besoins d'hébergement et d'accompagnement. Nous pouvons agir dans les entreprises et les comités sociaux et économiques, en référençant le parc immobilier existant et en le mettant à la disposition des réfugiés. Nous devons aussi penser l'accueil de manière durable. Nous avons un réseau et des compétences que nous pouvons mettre à disposition, qu'il s'agisse de favoriser l'accès à l'emploi, d'aider à l'apprentissage de la langue ou tout simplement de contribuer à l'intégration des réfugiés au niveau local.

Justement, depuis le début du conflit, l'engagement des militants de la CFDT ne se dément pas dans les territoires et les entreprises. Peux-tu en parler ?

► Partout, les équipes CFDT ont organisé des collectes, lancé des appels aux dons. Je salue cette solidarité exceptionnelle. Nous devons continuer. C'est pourquoi, avec sept autres organisations syndicales, nous organisons un convoi humanitaire à destination des syndicalistes ukrainiens. Une cagnotte* permettra de fournir à nos camarades des couvertures, des plaids, des lits pliants, des thermos, des chauffages d'appoint ou encore des générateurs électriques, autant de biens qui font cruellement défaut à la population.

Le Parlement européen a adopté une résolution, le 7 avril, relative à l'imposition d'un embargo sur les importations de pétrole et de gaz russes. Que penses-tu de cette annonce ?

► Nous sommes favorables à des sanctions économiques extrêmement dures. C'est l'une

des revendications que nous portons avec la Confédération européenne des syndicats. Ces mesures sont indispensables si l'on veut faire reculer la Russie et si l'on veut défendre nos valeurs et notre modèle démocratiques. Cette guerre nous oblige à repenser notre modèle énergétique et notre dépendance à la Russie. Cela aura un impact sur les Européens et sur les Français. C'est pourquoi nous demandons à l'État des mesures ciblées pour les ménages les plus modestes et pour soutenir les salariés des entreprises qui en subiront les conséquences. Les personnes les plus fragiles ne doivent pas payer le prix de la transformation de notre modèle.

Depuis le début de ce conflit, l'Union européenne a pris une nouvelle dimension. Comment l'analyses-tu ?

► Cette guerre a fait bouger les lignes. L'UE montre qu'elle peut réagir très vite et parler d'une seule voix. Comme durant la pandémie, nous constatons que c'est face à l'urgence que l'on trouve les meilleures réponses. Les sanctions ou l'accueil des réfugiés, avec le déclenchement de la directive de protection temporaire, en sont les symboles. L'UE a franchi un nouveau pas. Tous ces éléments sont autant de points d'appui pour la CFDT pour dire que dans un monde de plus en plus dangereux et instable, nous avons besoin de plus d'Europe.

Les images, les témoignages de massacres commis par l'armée russe à l'encontre de la population ukrainienne se multiplient ces dernières semaines, comme à Boutcha. Une réaction ?

► Il n'y a pas de mots. Nous condamnons ces carnages. Nous condamnons le mensonge des autorités russes qui s'évertuent à nier les faits et à falsifier la vérité. Face à ces crimes de guerre, toute la lumière doit être faite. La justice internationale doit être saisie. Justice doit être rendue pour Boutcha et pour toutes les victimes ukrainiennes. ●

Propos recueillis par Guillaume Lefèvre

* <https://www.helloasso.com/associations/institut-belleville/formulaires/1/widget>

Comme Camille,
**1 ENFANT
SUR 50
NAÎT
AUTISTE**

Nous avons
des solutions
pour qu'ils vivent
vraiment mieux



Photographe : Pauline Darley / Le Crime

**FAITES UN DON SUR VAINCRELAUTISME.ORG
OU PAR SMS AU 92592**

AUTISME2 = 2 euros AUTISME = 5 euros AUTISME10 = 10 euros AUTISME20 = 20 euros.

Disponible uniquement en France métropolitaine
pour les clients Bouygues Télécom, Orange et SFR.
Dons collectés sur factures opérateurs mobiles.
Plus d'infos sur vaincrelautisme.org.

vaincre l'autisme 



OCIRP DÉPENDANCE

PROTÈGE LE SALARIÉ ET SA FAMILLE

EN CAS DE PERTE D'AUTONOMIE

En cas de dépendance totale ou partielle, une aide financière est versée sous forme de rente ou d'un capital.

LES + DE LA GARANTIE

- Un montant minimum, qui évolue selon la durée de cotisation, est garanti.
- Couverture à vie de l'assuré.

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ DÈS L'ADHÉSION

- Écoute téléphonique.
- Soutien aux formalités administratives (logement, recherche d'un établissement spécialisé, aides sociales).
- Sessions de formation pour l'aidant.
- Services et organisation pour l'aide à domicile, etc.
- Conseil à l'aménagement du logement ou la prise de rendez-vous médicaux.
- Aide financière individuelle attribuée sous conditions.

À PROPOS DE L'OCIRP – ASSUREUR À VOCATION SOCIALE

Notre union d'institutions de prévoyance innove depuis plus de 50 ans en collaborant avec ses membres pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie. Plus de six millions de garanties OCIRP ont été souscrites pour couvrir ces risques lourds. Nos contrats collectifs négociés au sein des entreprises ou des branches professionnelles garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière ponctuelle, et un accompagnement social personnalisé.

Porteuse de l'engagement social de l'OCIRP, sa fondation d'entreprise agit au cœur des familles vivant un deuil ou confrontées aux questions liées à l'autonomie.

OCIRP
protéger. agir. soutenir

RESTONS CONNECTÉS



OCIRP.FR

En bref

Pays-Bas / Les travailleurs de l'aide sociale revalorisés

Bonne nouvelle pour les 470 000 travailleurs des soins à domicile, des maisons de repos et de soins néerlandais.

La négociation d'une nouvelle convention collective dans le secteur par les syndicats FNV et NU'91 a abouti à une augmentation des salaires de 6%. La négociation d'une nouvelle convention collective dans le secteur par les syndicats FNV et NU'91 a abouti à une augmentation des salaires de 6%. Depuis le 1^{er} mars, une hausse de 2% s'applique pour tous les salariés (soit 65 euros en plus par mois). La seconde hausse, de 3%, interviendra au 1^{er} janvier 2023. Les plus bas salaires bénéficieront, eux, d'une hausse supplémentaire de 1,25%. L'accord prévoit également un meilleur remboursement des frais kilométriques (l'indemnité sur les dix premiers kilomètres passe de 15 à 19 centimes). Enfin, cet accord renforce l'équilibre vie professionnelle-vie privée puisqu'il offre aux travailleurs une plus grande autonomie dans l'organisation de leur journée de travail.



Royaume-Uni /

P&O Ferries licencie 800 marins sans préavis

SOCIAL L'annonce a fait l'effet d'une bombe. Tant sur le fond que sur la forme.

Le 17 mars, dans un message vidéo préenregistré, la direction de la compagnie britannique P&O Ferries, filiale du groupe émirati DP World, a annoncé à 800 salariés (sur 3 000) leur licenciement avec effet immédiat.

La confédération syndicale Trades Union Congress (TUC) rapporte que des agents de sécurité privés, menottes en main, sont montés à bord des bateaux pour expulser les travailleurs.

La compagnie prévoit de remplacer les personnels licenciés par des intérimaires et des marins colombiens, rémunérés en deçà du salaire minimum. Le syndicat des marins RMT, affilié au TUC, n'avait pas été informé par l'employeur. Il dénonce un « scandale » et des pratiques de « bandits » de la part d'une entreprise qui a perçu plusieurs millions d'euros de fonds publics durant la crise de Covid-19. Le syndicat demande la réintégration des marins licenciés et poursuit sa mobilisation.

« Face à un employeur qui enfreint nos lois, perturbe nos ports et ruine la vie des gens en toute impunité, nous continuerons à faire pression sur le gouvernement pour que justice soit rendue à nos membres. » ●



Suède /

Surveillance généralisée dans le commerce

Le syndicat des travailleurs du commerce Handels, qui compte 155 000 adhérents, alerte sur l'automatisme de la surveillance en entreprise. Dans un rapport publié en

mars, le syndicat – s'appuyant sur le témoignage de 1100 adhérents – révèle que neuf employés sur dix sont exposés à une forme de surveillance sur leur lieu de travail (horodateur, caméra, GPS...). Si la pratique n'est pas illégale, le syndicat rappelle que l'employeur doit préciser quel est le type de surveillance effectuée et quelles sont les données collectées. Or c'est loin d'être le cas. La moitié des répondants déclare ne pas avoir été informée, quand 85% affirment d'ailleurs ignorer les raisons de cette surveillance. « Même si la pratique est légale, il faut se demander si elle est appropriée. Nous ne pouvons pas avoir une vie professionnelle dans laquelle les employés ne peuvent même pas utiliser les toilettes sans que cela soit enregistré par le responsable », dénonce Linda Palmethzofer, présidente de Handels. La technologie peut être une mesure positive si les syndicats et les travailleurs sont pleinement impliqués et consultés. »

Allemagne /

Des pratiques antisyndicales dans une filiale d'Orpea

Le numéro un français des maisons de retraite et des cliniques privées fait aussi parler de lui outre-Rhin.

Le groupe (200 établissements et 17 000 lits dans le pays) a été mis à l'index par le tribunal du travail de Brême-Bremerhaven. Ce dernier a confirmé, le 31 mars, que la présidente du comité d'entreprise de Residenz-Gruppe, Nicole Meyer, avait subi « une campagne soutenue d'intimidation antisyndicale ».

Des menaces qui avaient commencé après qu'elle eut participé à une manifestation à Paris, devant le siège d'Orpea, au côté de la CFDT-Santé-Sociaux ou encore de la Confédération nationale des employés (Belgique). « Il est grand temps qu'Orpea se concentre sur les conditions de travail plutôt que de harceler les représentants syndicaux », a réagi la Fédération syndicale européenne des services publics, à laquelle la CFDT-Santé-Sociaux est affiliée. L'entreprise doit s'engager avec les syndicats représentatifs du secteur et ouvrir une nouvelle ère de relations sociales. »



En bref

États-Unis/

Un syndicat s'implante pour la première fois chez Amazon



Christian Smalls (au centre), président du syndicat Amazon Labor Union

SOCIAL L'euphorie, à l'annonce des résultats du vote des employés de l'entrepôt Amazon de Staten Island, à New York... les militants syndicaux n'ont pas pu cacher leur joie ni retenir leurs larmes. Par 2 654 voix contre 2 131, les salariés ont fait le choix d'être représentés par le syndicat Amazon Labor Union (@amazonlabor). Une première historique pour le géant américain du commerce en ligne, qui compte 950 000 salariés dans le pays (1,6 million dans le monde) et qui a fait de l'antisindicalisme son cheval de bataille. «*Nous avons travaillé, nous nous sommes amusés et nous avons marqué l'Histoire*», a lancé Christian Smalls, le président du syndicat. Ce vote pourrait faire boule de neige. Les salariés d'un autre entrepôt de la ville sont appelés à se prononcer d'ici à la fin avril. «*Je suis sûr que nous allons gagner aussi là-bas*», avance le syndicaliste, déterminé. ●

Pakistan/

Les travailleurs ont de nouveaux droits

Après l'adoption du projet de loi sur l'emploi le 21 mars dernier par la chambre basse du Parlement du pays, les syndicalistes pouvaient savourer le fruit de leur combat. À l'issue d'une campagne acharnée, ils ont obtenu l'extension du congé maternité à quatorze semaines et l'introduction d'une semaine de congé paternité. Cette loi vient par ailleurs renforcer les droits des travailleurs et des travailleuses. Le licenciement des travailleuses enceintes est désormais interdit. La durée hebdomadaire du temps de travail passe quant à elle de quarante-huit à quarante-cinq heures. «*Je félicite les syndicats d'avoir vu leur campagne sur la protection de la maternité couronnée de succès. Nous continuerons à soutenir nos affiliés dans leurs efforts pour améliorer la législation du travail et les droits syndicaux*», a déclaré Shinya Iwai, le secrétaire régional de la fédération syndicale internationale IndustriALL pour l'Asie du Sud-Est.

Corée du Sud/

En finir avec la mort par surmenage dans la logistique

Un soulagement. Après une grève de deux mois, un accord permettant d'améliorer les conditions de travail des livreurs qui œuvrent pour le compte de la compagnie CJ Logistics a pu être trouvé. Les pressions subies ont entraîné la mort par surmenage (*kwarosa*) – soit par arrêt cardiaque, accident cardiovasculaire ou suicide – de 22 d'entre eux en 2020. D'après le syndicat, de nombreux livreurs travaillent au-delà des 60 heures autorisées n'ont pas de temps de repos et sont contraints d'effectuer des tâches non rémunérées de tri ou de classement. Cette surcharge de travail a encore pris de l'ampleur dans le pays ces dernières années et a été accentuée par la crise sanitaire avec l'explosion du commerce en ligne. «*Nous ne reviendrons pas aux conditions d'esclavage*, a déclaré Jin Kyung-Ho, président du syndicat de CJ Logistics Delivery Workers Union. *Cet accord doit nous permettre de prévenir les décès dus au surmenage.*» <https://uniglobalunion.org/fr/news/korean-logistics-union-says-no-to-death-from-overwork/>



Qatar/

Faire respecter les droits des travailleurs après la Coupe du monde

BÂTIMENT Présente à la Conférence mondiale du sport organisée par la Fédération syndicale internationale du bois et du bâtiment (IBB), qui s'est tenue à Doha (Qatar), à la fin mars, la Fédération CFDT Construction et Bois (FNCB) a rappelé aux autorités qataries et aux instances internationales ses exigences en matière de droits syndicaux, de santé et de conditions de travail. Le pays, qui accueillera en novembre la Coupe du monde de football, a souvent été pointé du doigt pour le traitement qu'il a réservé aux travailleurs migrants employés sur les chantiers. La CFDT-FNCB et l'IBB dénoncent des conditions de travail d'un autre siècle. Si elles ont contribué à l'évolution du code du travail qatari, avec notamment l'abolition de la *kafala* – système qui mettait les travailleurs sous tutelle de leur employeur (par la confiscation du passeport notamment) –, de gros progrès restent à accomplir. «*Nous craignons que les quelques avancées qui se sont produites disparaissent dès que le pays ne sera plus au centre de l'attention*», alerte Jean-Marc Candille, secrétaire national de la CFDT-FNCB. D'après l'ONG Amnesty International, plus de 6 500 travailleurs sont morts au Qatar depuis l'attribution du Mondial en 2010.

Manifestation contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie dans le centre de Saint-Petersbourg, le 27 février 2022.

Russie/

Alors que la censure s'accroît et que le pouvoir fait taire la société civile russe, l'association Russie-Libertés, implantée en France, veut donner une voix aux opprimés. Rencontre avec **Olga Prokopiéva**, porte-parole de l'association.



“Les Russes vivent dans une bulle”

Comment la société civile russe se mobilise-t-elle pour dénoncer cette guerre ?

➔ Aujourd'hui, la société civile russe est complètement muselée et réprimée. Depuis les élections législatives truquées de 2011, nous alertons sur le danger que représente Vladimir Poutine pour la démocratie et pour le monde. Dès 2017, les ONG percevant de l'argent de l'étranger ont été désignées par la loi comme «agent de l'étranger», avec de nombreuses contraintes pesant sur elles. Les médias sont ensuite tombés sous cette dénomination, puis les personnes physiques. L'année 2021 a été liberticide, avec des atteintes à la liberté de rassemblement et au droit de manifester notamment. La loi sur les *fake news* (adoptée le 4 mars 2022) expose les simples citoyens et les journalistes à de fortes amendes et à des peines allant jusqu'à quinze ans de prison. Elle réduit au silence le peu de médias indépendants qui existaient. Certains essayent de continuer leur travail depuis l'étranger, via des canaux comme Telegram.

Vladimir Poutine affiche sa volonté de «nettoyer» la société russe...

➔ C'est effrayant. Il veut faire taire tous ceux qui sont contre la guerre. Il veut laisser penser que ces gens sont sous influence occidentale, des «traîtres à la patrie» et qu'ils sont une menace à la grandeur de la Russie. La dissolution de l'association Memorial International, qui travaillait sur la mémoire des répressions du stalinisme, est un exemple à la fois frappant et dramatique. Si les Russes oublient les leçons du passé, s'ils oublient comment s'est construit l'empire soviétique, s'ils oublient les douleurs et les répressions, s'ils oublient les goulags, ils risquent de retomber dans le même piège. Poutine veut

créer une mémoire et une histoire sélectives.

Malgré les menaces et la répression, les citoyens opposés à la guerre parviennent-ils toujours à se mobiliser ?

➔ Il y a de nombreuses manifestations dans le pays. Plus de 15 000 personnes ont été arrêtées depuis le début du conflit. Aujourd'hui, sortir dans la rue, c'est une «mission suicide», c'est prendre le risque de tout perdre, de finir en prison, d'être licencié ou d'être exclu de son université. Un panneau blanc, un dessin de colombe, une fleur, un extrait d'une œuvre de Tolstoï ont été utilisés pour contourner la loi, ils ont pourtant été autant de motifs d'arrestation. Ceux qui le font ont conscience des risques. Ce sont des héros. Malheureusement, il n'y a même plus besoin d'aller sur la voie publique pour être arrêté. La délation est encouragée par le pouvoir. Des professeurs ont ainsi été dénoncés par leurs élèves.

Comment la guerre est-elle perçue par la population ?

➔ De nombreux Russes sont opposés à cette guerre... et beaucoup d'autres ignorent qu'il y a une guerre. Nous sommes solidaires des Ukrainiens et nous nous mobilisons à leurs côtés. Nous voulons que cette guerre cesse le plus rapidement possible. En Russie, seuls les médias liés au pouvoir diffusent de l'information. Ils parlent d'une «opération spéciale» en Ukraine, contre l'Otan ou contre les États-Unis, mais pas contre les Ukrainiens. Lorsque des images sont diffusées, elles le sont avec la seule rhétorique du pouvoir. On le voit avec les massacres, notamment de Boutcha.

Les médias expliquent que les corps ont été placés par les nationalistes ukrainiens. Même si les images satellites prouvent le contraire. Les Russes vivent dans une bulle d'information. Nous avons même du mal à convaincre nos proches qui habitent en Russie de la réalité de la guerre.

Y a-t-il une lueur d'espoir ?

➔ Les pronostics sont très pessimistes. Il devient de plus en plus difficile de contourner la censure et les organes officiels de communication du pouvoir. Même les VPN [services permettant de naviguer sur le web de façon confidentielle et sécurisée], que certains utilisent pour avoir accès à Facebook ou Instagram, commencent à être bloqués.

Que dites-vous à celles et ceux qui, en France, se font le relais de la propagande de Moscou ?

➔ Ouvrez les yeux. Poutine est dangereux. Il est impossible de négocier avec lui. Ne lui faites pas confiance. Il a créé une véritable machine de propagande qui diffuse des mensonges sur toute la ligne. Il ne faut surtout pas entrer dans son jeu. Il ne faut pas tenter de trouver des explications, ou pire, des justifications à cette guerre, parce qu'il n'y en a pas. Il ne comprend que la force. Nous sommes favorables aux sanctions individuelles et économiques. Il faut un boycott du gaz et du pétrole russes. C'est ce qui fait vivre Poutine, et c'est ce qui finance cette guerre. ●

Propos recueillis par Guillaume Lefèvre

FORMATION PROFESSIONNELLE

Anne-Sophie Balle, Jérôme Citron et Marie-Nadine Eltchaninoff

se former

partager

UN ÉLAN PROMETTEUR

LA POPULARITÉ DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION ET LE BOUM DE L'APPRENTISSAGE RÉVÈLENT UN NOUVEL ENGOUEMENT DES FRANÇAIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE. UNE DYNAMIQUE QUI NE DEMANDE QU'À ÊTRE ENCOURAGÉE.





entreprendre

Le défi de l'accompagnement

Faire de la formation professionnelle un outil pour répondre aux aspirations des jeunes et des salariés afin de relever les défis sociaux et environnementaux de notre pays sera l'un des enjeux du prochain quinquennat. Pour la CFTD, l'accent doit être mis sur l'accompagnement et le conseil.

La crise sanitaire n'aura, semble-t-il, pas remis en question la toute nouvelle appétence des Français pour la formation professionnelle. Depuis la réforme de 2018, le secteur connaît un essor sans précédent. Année après année, les Français sont de plus en plus nombreux à déclarer vouloir changer de métier, se réorienter, se reconvertir et, pour cela, à se tourner vers la formation professionnelle.

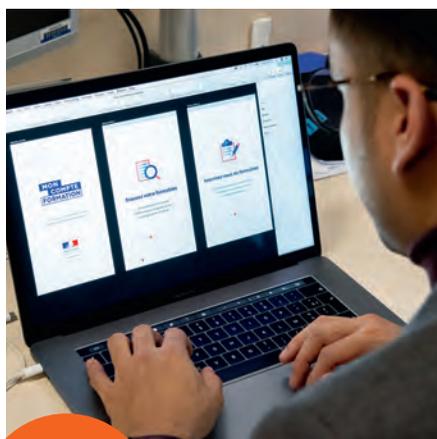
Longtemps méconnu, le compte personnel de formation (CPF) est aujourd'hui populaire. Entre 2019 et 2020, le nombre de formations financées avec le CPF a ainsi doublé, passant de 500 000 à près d'un million. Et trois mois après son lancement en grande pompe, l'application sur smartphone « Mon compte formation » avait déjà été téléchargée par plus d'un million de personnes. Depuis que ce droit individuel à la formation s'exprime en argent sonnante et trébuchant, que tout un chacun peut dépenser sans intermédiaire, il connaît un véritable succès auprès d'un public peu formé qui n'avait pas recours à ce droit auparavant.

L'enjeu des années à venir

Tout l'enjeu à présent est de s'appuyer sur ce succès populaire pour faire de cet outil un levier qui change réellement la donne, qui puisse accompagner la montée en qualification des salariés et les préparer massivement aux transformations de l'économie et du marché du travail. « Les gens ont pris conscience qu'ils avaient un

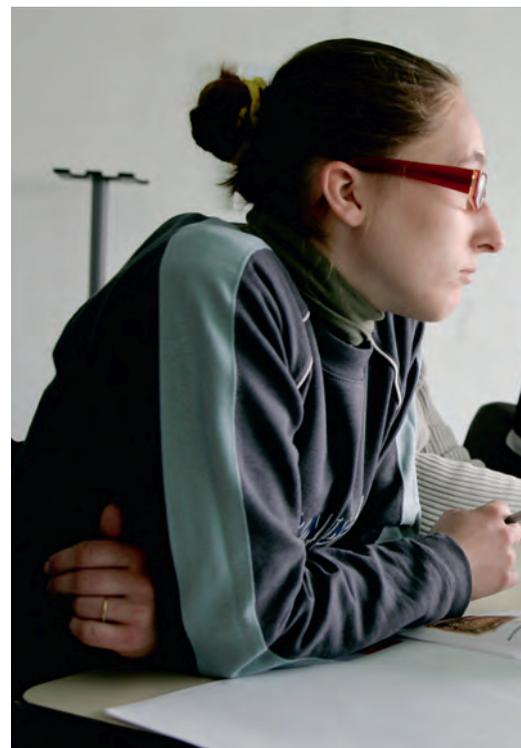
droit et ils s'en emparent. C'est un premier succès. Il faut à présent que ces dépenses servent le parcours professionnel des salariés et la compétitivité des entreprises. C'est l'enjeu des années à venir », résume Catherine Fabre, députée (LREM) de Gironde et rapporteure du volet formation professionnelle et apprentissage dans la loi de septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Selon la CFTD, c'est bien la question de l'accompagnement des salariés qui est posée, et la limite de cette vision très « consommatrice » du CPF. Le conseil en évolution professionnelle (CEP), qui est un service gratuit et accessible à tous, n'est, lui, pas assez connu. Ce droit de se faire accompagner et conseiller est pourtant plébiscité par les personnes qui y ont eu recours. Un salarié qui se retrouve seul devant son téléphone risque en effet de passer à côté de nombreuses opportunités qui s'offrent à lui comme la possibilité de



À savoir

► Chaque année, un salarié du privé qui travaille au moins à mi-temps acquiert 500 euros de droits à la formation. Cette somme s'inscrit automatiquement sur son compte formation jusqu'à un plafond de 5 000 euros (voir 8 000 euros pour les personnes à très faible qualification). Libre à lui de dépenser cette somme à sa guise, en dehors de son temps de travail, en achetant directement une formation auprès d'un organisme. Cette facilité d'utilisation explique en grande partie le succès du CPF... mais aussi les démarchages téléphoniques abusifs de certains organismes de formation peu scrupuleux. Ce succès quantitatif devra nécessairement entraîner davantage de contrôles quant à la qualité des formations dispensées. www.moncompteformation.gouv.fr



3
questions à

Olivier Faron

« Nous disposons de très bons outils »

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE STRASBOURG
DEPUIS MARS 2022, ANCIEN ADMINISTRATEUR
GÉNÉRAL DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM)*.

Comment analysez-vous la réforme de la formation professionnelle de 2018 ?

➤ Cette réforme a permis de faire progresser la formation professionnelle en France, aussi bien qualitativement que quantitativement. On n'en a jamais autant parlé. Nos concitoyens ne se sont jamais autant projetés dans des projets de formation. Ce sujet est devenu une vraie préoccupation, dans le bon sens du terme. Je dirais qu'aujourd'hui nous disposons de très bons outils. Nous devons à présent nous en emparer afin de les faire fonctionner au mieux.

L'outil central de cette réforme, c'est bien entendu le compte personnel de formation (CPF), qui a été conforté. Ce droit correspond à présent à de la monnaie sonnante et trébuchante. Sa force est d'être souple et facile d'accès grâce à une application bien conçue. Toutefois, le législateur qui a fait le pari de la liberté de l'individu dans ses choix de formation n'est-il pas allé trop loin ? C'est probable.

Tout l'enjeu à présent pour le monde de la formation est de progresser en matière d'accompagnement, notamment par le conseil en évolution professionnelle, afin que chacun puisse construire un parcours de formation en fonction de ses envies, de ses compétences mais aussi des réalités économiques de son territoire.

Vous insistez beaucoup sur la notion de co-construction...

➤ L'intérêt majeur du CPF est qu'il peut être abondé. Cet outil sera d'autant plus pertinent qu'il sera étroitement associé, d'un côté, à la stratégie des entreprises et, de l'autre, à celle des territoires. C'est un enjeu fort. Une entreprise qui a besoin de compétences spécifiques doit avoir le réflexe d'abonder le CPF d'un salarié volontaire. Idem, un territoire doit pouvoir financer des formations jugées prioritaires. Je prends souvent l'exemple de la ville de Niort. Il y a un enjeu pour elle de veiller à maintenir un fort niveau de compétences dont les compagnies d'assurances ont besoin au sein de sa population pour que cette filière continue d'y prospérer.



Cette co-construction est aussi valable pour accompagner le développement de l'apprentissage, l'autre volet marquant de cette réforme. C'est un formidable succès. Il se développe partout et à tous les niveaux, aussi bien infra-bac que post-bac. On peut parler de révolution culturelle. Le choix de l'alternance devient presque une évidence. Cette réforme a permis une grande souplesse dans le système. Le nombre d'apprentis a été multiplié par trois. On a dépassé les 700 000 contrats signés en 2021. C'est une réussite.

Comment financer cet essor de la formation professionnelle ?

➤ Au moment de la crise sanitaire, l'État s'est beaucoup engagé financièrement. Cela ne me choque pas, mais il est probable qu'il faille trouver un modèle moins coûteux pour les finances publiques dans l'avenir. Il faudra tout à la fois rationaliser les coûts de formation et se tourner vers les entreprises et les territoires. Le réflexe de la formation professionnelle n'est pas un réflexe consubstantiel au monde de l'entreprise français. Nous ne sommes pas en Allemagne, où c'est une réalité culturelle. Toutefois, les entreprises ont besoin de trouver les bonnes compétences au bon endroit et devront co-construire avec les organismes de formation afin de trouver le bon équilibre. Elles n'ont guère le choix pour accompagner leur croissance tant les besoins en compétences se font sentir dans de nombreux secteurs d'activité. En revanche, en matière de formation, l'État sera toujours attendu dans deux domaines où il ne doit pas relâcher ses efforts : l'inclusion sociale et le retour à l'emploi. ●

Propos recueillis par Jérôme Citron

* Au moment de cet entretien, Olivier Faron était encore administrateur du Cnam. C'est donc à ce titre qu'il s'exprime.

se faire cofinancer une formation par son employeur, de s'engager dans un projet de transition professionnelle, de passer par la VAE (validation des acquis de l'expérience) pour obtenir un diplôme, construire une montée en compétences progressive, etc.

La formation professionnelle en France est loin de se limiter à la simple utilisation d'un compte personnel, si accessible et facile d'utilisation soit-il. D'autres outils existent et doivent pouvoir être mobilisés au moment opportun, comme le dispositif transition collective (Transco) – imaginé par les partenaires sociaux – pour permettre aux salariés qui risquent de perdre leur travail d'anticiper avant de se retrouver au chômage (*lire p. 18*).

Une révolution culturelle

Le succès de l'apprentissage montre également que nous sommes en train de vivre une véritable révolution culturelle en matière de formation. En 2021, ●●●



“L'ARGENT CONSACRÉ À L'APPRENTISSAGE NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE DÉPENSE MAIS COMME UN INVESTISSEMENT.”

Catherine Fabre, députée de Gironde.

●●● 718 000 contrats d'apprentissage ont été signés dans le public et le privé. Ce nombre a été multiplié par deux en trois ans. À tous les niveaux d'études, avant le bac, après le bac et jusqu'à un niveau master ou thèse, le choix de l'alternance s'est aujourd'hui banalisé. « *Quelque chose s'est passé culturellement alors que cela faisait cinquante ans que l'on stagnait. On peut parler de big bang* », lance Catherine Fabre.

Cerise sur le gâteau pour le secteur, le gouvernement a donné un coup de pouce financier supplémentaire aux entreprises afin de les inciter à recruter des jeunes apprentis pendant la crise sanitaire. Avec un tel alignement des planètes, le nombre d'apprentis en France se multiplie et laisse espérer que la dynamique enclenchée ne retombera pas de sitôt, même si les aides aux entreprises risquent de se réduire dans les années à venir. « *L'argent consacré à l'apprentissage ne doit pas être considéré comme une dépense mais bien comme un investissement* », insiste Catherine Fabre.

Comme pour les salariés, l'enjeu à présent est d'améliorer l'accompagnement des jeunes afin qu'ils puissent être davantage acteurs de leurs parcours scolaire et professionnel et qu'ils se sentent libres d'explorer tous les possibles. Dans l'avenir, les allers-retours entre le monde du travail et celui de la formation doivent se multiplier afin que cela devienne la norme et non l'exception. La révolution culturelle sera achevée quand le concept de « formation tout au long de la vie » remplacera, en France, le rôle joué par un diplôme obtenu à 20 ans pendant toute une carrière professionnelle. ● J. C.



Un projet de transition professionnelle pour décrocher un diplôme

FACE À LA MENACE D'UN PSE, LUCIE GAUTIER, 39 ANS, A PRIS LES DEVANTS EN SE FORMANT DANS LA LOGISTIQUE.

➤ Enthusiaste, heureuse, confiante dans l'avenir... Lucie

Gautier n'a pas encore terminé sa formation dans la logistique, mais on sent immédiatement le bien que lui ont apporté ces quelques mois en dehors de son entreprise. Entrée à l'usine malgré un diplôme dans l'hôtellerie, cette femme dynamique a pris progressivement des responsabilités dans la boîte jusqu'à ce qu'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) la fasse réfléchir à son avenir. « *C'était très dur. Je ne savais pas si j'allais être gardée. À l'époque, j'ai pris conscience que si je devais retrouver un travail, je n'avais aucun diplôme qui puisse attester de mes savoir-faire.* »

Sur les conseils d'un ancien collègue, elle s'oriente alors vers un projet de transition professionnelle (PTP) (anciennement congé individuel de formation) afin de décrocher

un diplôme qui lui ouvrirait de nouvelles perspectives. Entre-temps, son poste est maintenu mais l'idée a fait son chemin. Après un premier refus de financement (les métiers de la logistique étant considérés comme moins prioritaires que ceux du soin ou de l'accompagnement, lui a-t-on dit à l'époque), elle fait appel et obtient gain de cause. Son employeur, de son côté, accepte de la faire partir le temps de sa formation.

Tout en conservant son CDI et son salaire, Lucie devient stagiaire de la formation pendant un an. À raison de trente-cinq heures de cours par semaine et un important travail à la maison, elle prépare l'équivalent d'un bac + 2. « *Un gros investissement personnel, mais une grande fierté* », résume cette maman de 39 ans dont les deux enfants sont déjà grands. « *Ils font des études, je me suis dit que moi aussi je pouvais retourner à l'école.* » Avec une classe de dix élèves, impossible de se cacher au fond de la salle. Même en cours d'anglais, il faut participer et dépasser sa timidité. « *Cette formation m'a fait sortir de ma zone de confort* », assure Lucie, tout en précisant que ça lui a fait du bien. « *On ne peut qu'évoluer, que progresser.* »

Aujourd'hui, elle commence à regarder les offres d'emploi autour de chez elle, en Normandie. Le fait d'avoir gardé son CDI lui ôte toute angoisse mais ne la décourage pas pour autant de chercher ailleurs. « *Je me sens prête à essayer un nouveau métier, un autre secteur d'activité. J'ai repris confiance en moi.* » ● J. C.



Une formation qui change la vie

Depuis une dizaine d'années, la branche professionnelle de la propreté a mis en place un dispositif de formation spécifique pour ses salariés qui leur permet de progresser professionnellement et surtout personnellement. Une initiative qui mériterait d'être davantage connue et déclinée dans d'autres secteurs.

On est dans le noir. Quelqu'un qui ne sait pas bien parler, lire ou écrire sur son lieu de travail, c'est comme s'il était aveugle. » Avec un large sourire, Cétina, 38 ans, affiche sa fierté de pouvoir se faire comprendre. « Je ne cherche plus à me cacher de mes collègues pour éviter une conversation, à faire semblant. C'était difficile mais ça en vaut la peine. »

Acquérir des compétences « clés en main »

Comme elle, deux millions de personnes rencontrent aujourd'hui des difficultés à communiquer en français, à lire ou à

écrire. Une situation qui génère des difficultés potentielles dans leur vie professionnelle, et qui peut être à l'origine de dysfonctionnements ou d'accidents. Pour pallier cela, la branche propreté a mis en place, il y a une dizaine d'années, le dispositif « Clés en main ». Une formation sur deux niveaux qui permet d'acquérir la Maîtrise des compétences clés de la propreté (MCCP), certifiée par un diplôme.

Ouvert à tous les salariés des entreprises de la propreté qui en font la demande, il est longtemps resté méconnu des salariés comme des entreprises. Mais chez Samsic (qui emploie 45 000 salariés et regroupe 90 nationalités différentes), on est convaincu depuis longtemps de son utilité. Le site rennais de cette entreprise est particulièrement investi. Il faut dire que Sylvie Jacobberger, la déléguée syndicale, en a fait son cheval de bataille. Chaque année, dix salariés (sur les 750 que compte l'établissement rennais) utilisent leur CPF pour faire cette formation. « Ce n'est pas toujours facile de convaincre les salariés, car cela peut être vu comme un aveu de faiblesse. Au début, se souvient-elle, on s'est aperçu que beaucoup de salariés venaient accompagnés de leurs enfants, pour des démarches administratives ou autres. C'est comme ça qu'on a réussi à les persuader que cette formation pourrait les aider à la fois dans leur vie personnelle mais aussi professionnelle. Désormais, les salariés nous remercient... et ce sont les enfants qui nous en veulent, parce que leurs parents comprennent ce qu'ils signent », sourit-elle. Le bouche-à-oreille a fait le reste.

Cétina, elle, n'a pas hésité longtemps. Pour ne plus être livrée à elle-même, confie-t-elle. « Chez le client, souvent, je ne comprenais pas les consignes. J'avais honte de demander de l'aide, alors je hochais la tête et j'essayais de comprendre les gestes. Aujourd'hui, j'arrive à communiquer plus facilement, je suis autonome. Ça m'aide dans la vie de tous les jours et à mieux connaître le métier. » Car c'est là le gros avantage de cette formation dite contextualisée (lire l'encadré) : elle s'appuie principalement sur l'environnement de travail – utilisation du vocabulaire et des outils spécifiques aux métiers de la propreté, notamment – afin de permettre aux salariés de gagner en autonomie professionnelle. Du côté des managers aussi, les avis sont unanimes. « Les responsables d'exploitation sont très demandeurs car ils veulent fidéliser leurs salariés. Ils voient aussi une nette diminution des incidents, grâce à une meilleure utilisation des produits et des bons dosages, par exemple », note Sylvie.

Consécration ultime, l'obtention du diplôme* est une marque de reconnaissance des efforts consentis par ces salariés. « Aujourd'hui, j'ai ce papier qui dit que je sais faire mon métier et je le connais. Voilà la preuve. Vous n'imaginez pas ce que cela représente », insiste Cétina, émue. ●

Anne-Sophie Balle

* À l'issue d'un parcours de 150 heures de formation, le salarié se voit délivrer un certificat MCCP et/ou CléA Propreté validé par la branche professionnelle.



À savoir

➔ À ce jour, une quinzaine de branches professionnelles proposent des certificats CléA dits contextualisés, c'est-à-dire adaptés aux métiers.

On y retrouve le commerce alimentaire, premier pourvoyeur de candidats devant la propreté, mais également l'agriculture, le BTP ou encore le sanitaire et social. En 2021, malgré la crise sanitaire, 2147 salariés ont bénéficié de ces formations qui, une fois validées, ouvrent aux salariés la possibilité d'un CQP (certificat de qualification professionnelle).

Luc Bénéchet, militant de la formation

Conquis par la formation professionnelle, Luc encourage ses collègues à suivre son exemple depuis qu'il est devenu élu du personnel.



A 39 ans, Luc Bénéchet, ingénieur chez Inteva Products, entreprise sous-traitante du secteur de l'automobile, est en plein parcours de reconversion. Cet expert en mécatronique – alliage de compétences en mécanique et en électronique, très prisé dans l'industrie automobile – se découvre un intérêt pour le domaine des objets connectés. Une première formation à l'École polytechnique de Palaiseau lui permet de mieux maîtriser cette nouvelle technologie et d'en saisir toutes les potentialités. Huit mille euros pour vingt jours de formation. « Je l'ai financée avec mon CPF et mes économies, précise Luc. C'était une initiative personnelle, mon employeur ne m'a pas suivi. En revanche, ma rémunération a augmenté peu après, sans doute craignait-on de me voir partir. »

Or cette donnée, on peut la valoriser avec des traitements informatiques et statistiques. » C'est tout le sens de la formation de data scientist qu'il entreprend par la suite. La question du financement se pose de nouveau. Le CPF de Luc est vide, et l'entreprise, qui subit de sérieux revers, ne peut rien abonder. Luc se tourne vers Transitions Pro (ex-Fongecif), qui finance en partie sa formation dans le cadre d'un projet de transition professionnelle. Un stage effectué chez Agrial-Lamaison, coopérative agricole, lui permet de valider sa certification et de vérifier son intuition : sa nouvelle spécialité est riche en opportunités, et son processus de reconversion bien engagé. Toujours en poste chez Inteva, Luc a entre-temps pris de nouvelles responsabilités, cette fois-ci syndicales. Élu CFDT, il milite pour que ses collègues aient accès à la formation et les incite notamment à prendre rendez-vous avec un conseil en évolution professionnelle (CEP) tout en veillant à ce que le sujet de la formation ne passe pas à la trappe dans l'entreprise. « Mon employeur avait omis de faire passer les entretiens professionnels, j'ai insisté pour que cette obligation soit respectée. » ●

L'idée d'une reconversion chemine dans son esprit. « J'avais appris à créer des objets connectés qui génèrent de la donnée. Or cette donnée, on peut la valoriser avec des traitements informatiques et statistiques. » C'est tout le sens de la formation de *data scientist* qu'il entreprend par la suite. La question du financement se pose de nouveau. Le CPF de Luc est vide, et l'entreprise, qui subit de sérieux revers, ne peut rien abonder. Luc se tourne vers Transitions Pro (ex-Fongecif), qui finance en partie sa formation dans le cadre d'un projet de transition professionnelle. Un stage effectué chez Agrial-Lamaison, coopérative agricole, lui permet de valider sa certification et de vérifier son intuition : sa nouvelle spécialité est riche en opportunités, et son processus de reconversion bien engagé. Toujours en poste chez Inteva, Luc a entre-temps pris de nouvelles responsabilités, cette fois-ci syndicales. Élu CFDT, il milite pour que ses collègues aient accès à la formation et les incite notamment à prendre rendez-vous avec un conseil en évolution professionnelle (CEP) tout en veillant à ce que le sujet de la formation ne passe pas à la trappe dans l'entreprise. « Mon employeur avait omis de faire passer les entretiens professionnels, j'ai insisté pour que cette obligation soit respectée. » ●

M.-N. E.



Chez Kongsberg, la CFDT négocie une reconversion collective

Confrontés à une activité déclinante, les élus CFDT de cette PME sous-traitante de l'automobile se sont engagés avec leur direction dans un vaste plan de formation afin de proposer aux salariés une porte de sortie avant que l'entreprise n'ait d'autre choix que de licencier.

Transco*, c'est encore assez confidentiel. J'en avais entendu parler lors d'une réunion à l'Union régionale CFDT d'Auvergne-Rhône-Alpes, et j'ai ensuite cherché à en savoir plus sur ce dispositif de reconversion.

Nous avons déjà connu un PSE dans le passé, et cette alternative, qui permet aux salariés de se former et de rebondir, me semblait intéressante », explique Marilynne Cabon, déléguée syndicale CFDT de l'entreprise Kongsberg, fabricant de pièces pour l'automobile. Située dans la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie, cette PME de 158 salariés appartenant à un groupe norvégien, sous-traitante de premier rang pour Peugeot et Renault, se révèle ●●●



●●● spécialisée dans la fabrication de commandes de boîtes de vitesses manuelles. Autant dire que le passage au zéro moteur thermique en 2030 ne laisse que très peu de perspectives à l'entreprise et à ses salariés. Le second marché, ouvert récemment, de raccords de freins pour les camions et remorques, n'est pas non plus pourvoyeur d'emplois.

Une étape obligée

Le recours massif à la retraite anticipée n'est ici pas une option. Avec une moyenne d'âge de 40 ans, la plupart ont encore une vingtaine d'années de vie professionnelle devant eux, et la formation, voire une reconversion, constitue une étape obligée. Heureusement, dans cette petite entreprise où la CFDT est la seule organisation syndicale, le dialogue social est de bon niveau et la direction fait preuve d'un esprit de responsabilité vis-à-vis de ses salariés. « Nous formons une bonne équipe, note la déléguée syndicale. Nous faisons le maximum pour que les gens ne se retrouvent pas sur le carreau. Le DRH avait été informé de son côté par la chambre syndicale de la métallurgie de l'existence du dispositif Transco, nous avons pu en discuter ensemble et cela nous a semblé être la solution adéquate. »

Le dispositif présente plusieurs avantages aux yeux des dirigeants comme des syndicalistes. Les salariés pourront engager une formation de longue durée tout en conservant leur contrat de travail et leur salaire. Les frais de formation seront pris en charge par l'État, les salaires aussi, à hauteur de deux Smic et 90 % au-delà. Une négociation entre représentants du personnel et direction aboutit à la signature d'un accord de gestion prévisionnelle des transitions professionnelles (GEPP) au sein de l'entreprise dont l'objectif est de partager un état des lieux de la situation économique de l'entreprise et d'identifier les métiers les plus à risque. L'accord, signé le 2 février, vient tout juste d'être validé par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, (Dreets). Il ouvre aux salariés concernés la possibilité de s'inscrire dans un parcours de formation vers un métier porteur dans le bassin d'emploi, sur la base du volontariat. L'accord court sur deux ans. « L'avantage, c'est que les salariés auront le temps de réfléchir avant de prendre leur décision, ils pourront voir la façon dont cela se passe pour les collègues déjà engagés dans le parcours », remarque la déléguée syndicale. Ils seront accompagnés par Transitions Pro (ex-Fongecif, organisation paritaire),



“NOUS FORMONS UNE BONNE ÉQUIPE. NOUS FAISONS LE MAXIMUM POUR QUE LES GENS NE SE RETROUVENT PAS SUR LE CARREAU.”

Marilyne Cabon, déléguée syndicale CFDT.

qui gère le dispositif Transco et statue sur les dossiers individuels, et par leur entreprise pour les démarches administratives.

Les opportunités ne manquent pas dans cette vallée de l'Arve à l'activité industrielle florissante. « Je pense à Somfy, par exemple, le fabricant de volets roulants, à d'autres entreprises aussi qui recrutent des régleurs en plasturgie, indique Marilyne. Un travail de diagnostic des besoins à l'échelle du bassin d'emploi doit encore être mené. » Une première réunion organisée par la direction, Transitions Pro et les autres acteurs impliqués (conseil en évolution professionnelle, Pôle emploi, Apec, etc.) était prévue à la fin mars, pour expliquer le dispositif en détail aux salariés et répondre à toutes leurs questions. Quelques-uns manifestent déjà leur intérêt, et les projets d'avenir commencent à prendre forme. ●

Marie-Nadine Eltchaninoff

* Transitions collectives.

LOVE TOUR

LA ROUE LIBRE

Texte et photos Cyril Entzmann



1



2

► Un tour de France à vélo par étapes au mois de juillet, ça vous dit quelque chose ? Évidemment, vous pensez au Tour de France... Mais il existe un autre tour qui, depuis six ans, fait discrètement parler de lui : le Love Tour. On remplace la course par une thématique, les compétiteurs par des voyageurs, l'organisation par un élan collectif autogéré, la caravane publicitaire par une camionnette « porte-bagages »... et le tour est joué ! Reste des étapes qui oscillent entre 80 et 240 km par jour, des nuits au camping et des cyclistes libres lancés sur les routes de France en plein été. Imaginé par le magazine *200 – Le vélo de route autrement*, en 2015, le Love Tour a été organisé en 2021 par l'Association des artisans du cycle. Au départ de Clermont-Ferrand, un parcours long de vingt et un jours et 2 700 km à la rencontre des fabricants de vélos qui défendent l'artisanat, le « made in France » et le sur-mesure. Une occasion unique pour les participants de découvrir les coulisses et les artisans qui donnent vie à des vélos d'exception. ●



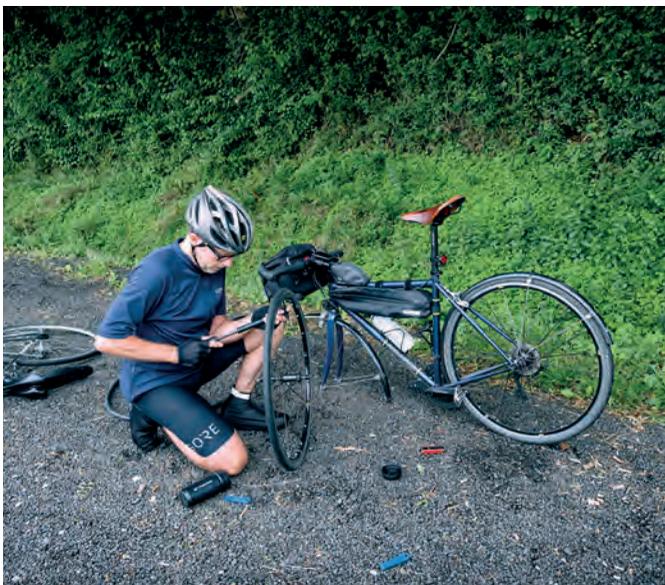
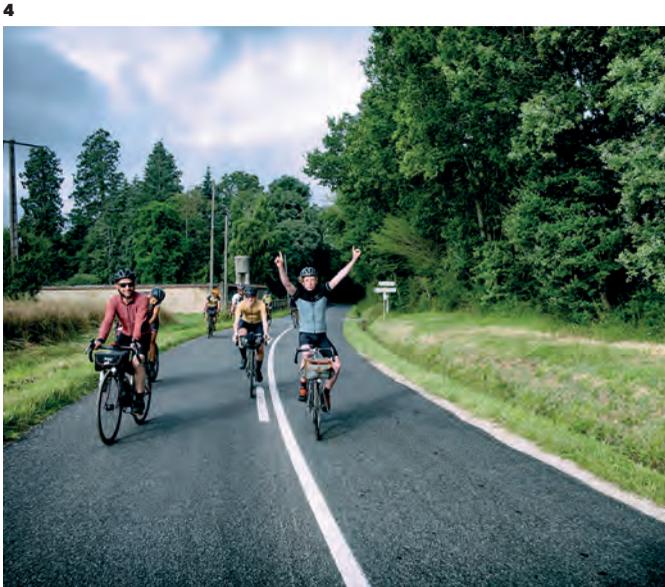
3

1 et 2 La particularité du Love Tour, c'est la liberté. On y vient pour une journée, quelques étapes ou pour le « rouler » en intégralité. Il suffit d'avoir un vélo en bon état, du matériel adapté à la randonnée et au camping. Chacun gère son étape à son rythme. On ne vient pas au Love Tour avec l'âme d'un compétiteur, on vient avec l'idée du voyage et de la rencontre avec des gens de tout âge venus de tous horizons. C'est le tour d'un pays qui reste éperdument

amoureux de l'été, des copains et de la petite reine.

3 Les participants de ce Love Tour 2021 ont pu découvrir les productions des artisans et l'étendue de leur savoir-faire : vélo de voyage, de route, VTT, randonnée ou même vélo cargo...

4 Étape à Mondoubleau (Loir-et-Cher) dans l'atelier de Pierre Glotin, créateur des cycles Taillefer. Il aime particulièrement ce côté auto-organisation libre et gratuite du Love



6

7

Tour. Une belle façon pour lui de rencontrer des passionnés. Et puis, comme il aime le dire : « Des gens capables de faire 130 km de vélo dans la journée pour venir [me] voir, c'est beau. »

5 et 6 Le Love Tour fait l'éloge de l'autonomie. Le parcours est fourni par l'organisation sous forme de fichier GPS. Pour le reste, chaque cycliste gère

son vélo, ses réparations et son ravitaillement. Un euro par jour et par personne est demandé pour pouvoir mettre ses bagages dans la camionnette, mais il faut pouvoir les transporter sur son vélo si besoin, et les participants paient chaque soir leur emplacement au camping.

7 Stéphane, 48 ans, est professeur de

mathématiques au lycée français de Barcelone. C'est sa deuxième participation. Avec plus de 20 000 km par an en solo toute l'année, Stéphane retrouve le bonheur de rouler à plusieurs pendant le Love Tour. Sa particularité ? Faire les 2700 km en pignon fixe et sans freins mais toujours en chemisette.

ARRÊT SUR IMAGE

8 Bienvenue chez Cyfac, poids lourd de la fabrication artisanale de cadres de vélo sur mesure en France. C'est dans ses ateliers de La Fuye, près de Tours, qu'ont été fabriqués les vélos de quelques champions, de Laurent Fignon à Richard Virenque et leurs équipes. Créé par Francis Quillon en 1982, et porté par un retour en force de l'artisanat de haute qualité, Cyfac s'est imposé en quelques années.

9 et 10 Victor Brion a quitté sa vie d'architecte parisien pour se tourner vers son autre passion : le vélo. Il est devenu cadreur, et son amour des vélos anciens a séduit Cyfac au moment de relancer la marque Méral - celle qui précéda Cyfac -, spécialisée dans les petites séries de vélos de haute qualité. Victor a commencé sur des vélos inspirés des anciennes randonneuses, légères, de tradition française.

11 Aymeric Le Brun, directeur de Cyfac.

Un salarié passionné qui a repris l'entreprise en 2002 et qui a su développer l'entreprise autour du sur-mesure, tout en assurant la transition du savoir-faire de la marque auprès de la nouvelle génération. L'Association des artisans du cycle permet à des petits artisans d'unir leurs voix pour la faire porter plus loin. Et le Love Tour permet aux cadreurs de Cyfac de raconter leur travail et de tisser des liens avec des clients potentiels.

12 Tom Ève, le plus jeune de la bande, n'est pas le moins intéressé par la visite de ces ateliers. Étudiant en 2^e année à l'École Boullée, à Paris, où il prépare un diplôme des métiers d'Art et du Design, conception et application métal, Tom a profité de la visite des ateliers Cyfac pour faire une demande de stage. Cycliste passionné pratiquant la route et le cyclocross, Tom veut devenir cadreur et fabriquer des vélos.



8



9



10

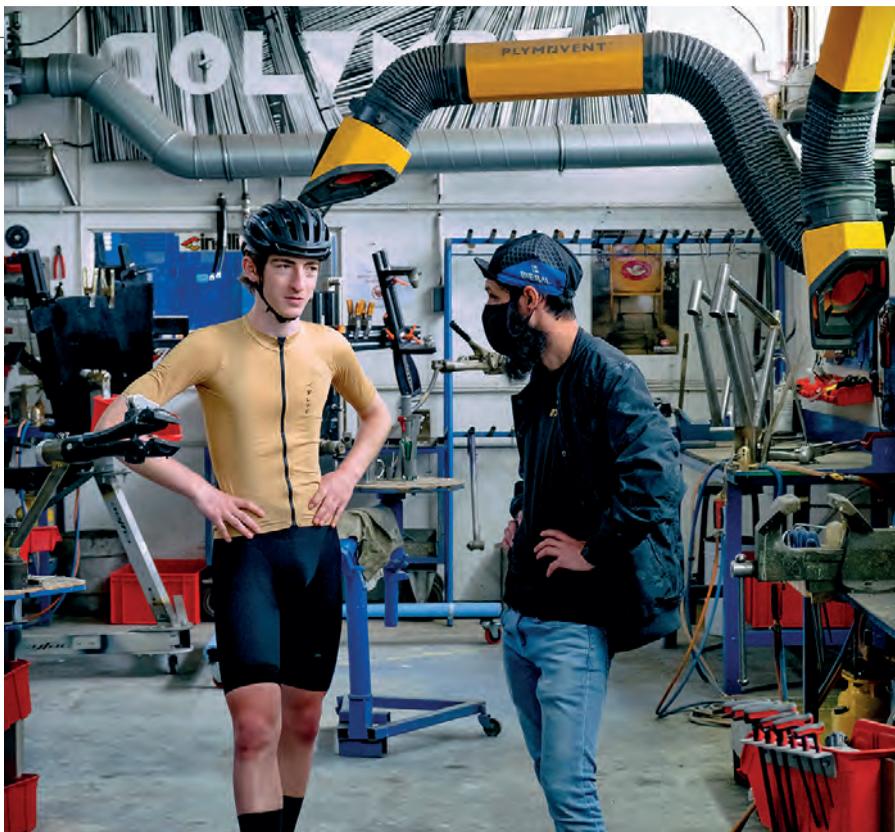


11

13 Après une formation dans les arts graphiques, Swanee Ravinson a ouvert un magasin de vélos à Nevers, sa ville natale. Mais le confinement l'a poussée à aller vers ce qu'elle veut vraiment : fabriquer des vélos. Elle a créé sa marque, Pariah, en 2020, et est devenue la seule femme cadreuse à son compte en France. Produits en petites séries, ses vélos sont simples, fiables et sans chichis. Swanee travaille le métal et lui donne un aspect brut sans peinture. Elle obtient ainsi des vélos différents qui se patinent avec le temps.

14 et 15 C'est Élisabeth, membre de l'association, qui a tracé l'itinéraire de 2700 km du Love Tour et le parcours entre tous les artisans participant à l'opération. Elle a pédalé le tour en intégralité : une expérience excitante... et fatigante. Parti des ateliers de cycles Victoire,

près de Clermont-Ferrand, le 5 juillet, le Love Tour a continué sa route vers Nevers (Nièvre) et Mondoubleau (Loir-et-Cher) puis Paris, qui a fait office de journée de repos et de visite des artisans parisiens. La deuxième semaine a commencé par un Paris-Roubaix de 260 km puis direction Troyes (Aube), Mousson (Meurthe-et-Moselle) et Strasbourg (Bas-Rhin). La troisième semaine a été la plus chargée en dénivelés, les cyclistes sont partis de la Bourgogne au Bugey dans l'Ain pour longer ensuite le lac du Bourget jusqu'à Chambéry puis Grenoble, le Vercors, la Drôme, l'Ardèche, le Tarn et la forêt de Grésigne. Les coureurs ont retrouvé des parcours plus plats, direction Montauban et enfin Toulouse, qui marque la fin de l'aventure.



12



13



14



15

AÉSIO MUTUELLE DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX.



Plus que jamais, nos équipes continuent de
**se mobiliser pour vous, afin de tisser un
lien toujours plus solide.**

aesio.fr



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-183

 **AÉSIO
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX



EMMANUELLE LABORIT

LE CHANT DES SIGNES

Militante dans l'âme, Emmanuelle Laborit n'a jamais cessé de se battre pour faire accepter la différence et promouvoir le langage des signes ainsi que la culture sourde. Molière de la révélation théâtrale pour son rôle dans *Les Enfants du silence* à 19 ans, elle codirige aujourd'hui l'*International Visual Theatre*. **Rencontre.**

Propos recueillis par **Maria Poblete** Photos **Florence Levillain**

Pourquoi vous appelait-on « La Mouette » ?

➤ Ma famille est issue d'un milieu de marins. Quand j'étais bébé, je poussais de grands cris et mes parents ne comprenaient pas. Si je criais, c'est parce que je voulais communiquer et m'entendre mais je ne contrôlais pas les sons. Je n'avais pas de retour son. Ma surdité a été décelée à 9 mois.

Quelle langue parliez-vous en famille ?

➤ Après le dépistage de ma surdité, les médecins disaient à mes parents qu'il ne fallait pas utiliser la langue des signes, qu'elle ne me permettrait pas de m'intégrer, que je devais m'entraîner à parler et lire sur les lèvres pour ressembler aux entendants. Mes parents faisaient confiance aux médecins et, surtout, ils ne connaissaient pas le monde sourd. Alors, ma mère, voyant que la parole ne m'était pas accessible, essayait de communiquer avec moi par tous les moyens, en pointant avec le doigt, par exemple. Ce n'était pas la langue des signes avec sa grammaire et sa syntaxe. C'était un langage inventé, une communication ombilicale mais qui m'empêchait d'échanger avec les autres. J'étais très renfermée. Sans cela, j'aurais été totalement exclue, mais c'était limité à ma mère et moi.

Un jour, votre père entend une émission sur un lieu où l'on parle et enseigne la langue de signes...

➤ Mes parents ont décidé de m'amener à l'*International Visual Theatre (IVT)*. J'ai vu des adultes utiliser la langue ●●●

NOUS NOUS BATTONS POUR RENDRE L'INTERNATIONAL VISUAL THEATRE VIVANT ET LE FAIRE CONNAÎTRE DANS LE MONDE ENTIER.



●●● des signes. Ça a été un grand choc et une chance, mon entrée dans cette culture. J'ai découvert cet endroit où on enseigne la langue des signes, et c'est là que je l'ai apprise. Ça m'a permis de nouer des relations avec les autres, dans le cercle familial avec mon père, et à l'extérieur. C'était comme une naissance.

D'où venait cette injonction à oraliser à tout prix ?

➔ On me pose toujours cette question ! J'essaye de donner mon interprétation mais véritablement je n'ai jamais compris pourquoi. Pourquoi veut-on absolument qu'on parle ? C'est un mystère. C'est très profond. Cela a un lien avec la différence, le fait de ne pas avoir d'emprise, de contrôle, de pouvoir sur des personnes. Ça fait peur. C'est stupide. Au contraire, la langue des signes nourrit le français et le français nourrit la langue des signes. C'est enrichissant.

Que découvrez-vous lors de votre voyage à Washington ?

➔ C'est la « ville des sourds », où tout est possible. Je visite une université et là, pour la première fois, je me dis qu'il est possible de faire des études supérieures. En France, c'était inimaginable. J'ai vu des entendants signer. On ne pouvait pas savoir qui était entendant ou sourd. Aux États-Unis, c'est la troisième langue du pays, après l'anglais et l'espagnol. Tout était évident, simple. J'ai eu un déclic, une révélation.

En quoi ce voyage vous a transformée ?

➔ Les regards des autres étaient toujours un peu négatifs, on disait : « Oh ! elle est jolie, quel dommage qu'elle soit sourde. Oh, la pauvre, elle n'entend pas la musique ! » Ça marque. Après ce séjour, j'ai compris que ce côté négatif pouvait devenir très positif. Avant, je parlais de moi à la troisième personne. Et là, je suis devenue je. J'ai cessé de dire : « Elle n'entend pas » mais : « Je suis sourde ». C'est un état physiologique et je suis une personne.

Comment arrive le théâtre dans votre vie ?

➔ À l'âge de 9 ans, j'ai participé à un atelier de théâtre. J'aimais ça, sans imaginer en faire mon métier. Au moment du bac, je cherchais du côté artistique. Je réfléchissais. Et j'ai rencontré Jean Dalric, qui cherchait une comédienne pour *Les Enfants du silence*. C'est le premier spectacle professionnel auquel je participais. J'ai plongé dedans. C'était quelque chose qui me correspondait. J'avais 19 ans. Je n'ai jamais cessé de jouer et de mettre en scène.

À cette même époque, vous vous engagez auprès de l'association Aides...

➔ Le sida touchait tout le monde, même les sourds ! Et, pourtant, personne ne pensait à eux. Il n'y avait aucune prévention, aucune accessibilité à la télévision. La communauté sourde en était exclue. Lorsqu'ils allaient à l'hôpital avec leurs parents, leur frère ou leur sœur, des médecins leur annonçaient leur séropositivité en famille. Quelque chose n'allait pas. Lorsque l'association m'en a parlé, j'ai trouvé ça dramatique et horrible. Alors avec Claire Horry, qui est la présidente de l'IVT, nous avons participé au mouvement en lançant un travail de prévention, en direction des femmes sourdes.

Vous considérez-vous comme une militante de la cause sourde ?

➔ Je codirige avec Jennifer Lesage-David l'IVT. Dans ce théâtre, nous menons un travail de création, de recherche, d'enseignement et d'appui aux compagnies et aux autres théâtres qui souhaitent programmer des spectacles en langue des signes. Nous voulons que les artistes sourds aient leur place, une reconnaissance. Nous voulons aussi porter un regard esthétique et linguistique sur cette langue, la manière dont elle peut se présenter sur scène. Ce sont des spectacles qui doivent s'adresser à tous les publics. Ce n'est pas répétitif, il ne s'agit pas de traduire la parole en langue des signes avec du



surtitrage et une méthode figée, c'est plus vaste. Oui, mon travail est du militantisme. Nous nous battons pour rendre ce lieu vivant et le faire connaître dans le monde entier. Évidemment, je ne suis pas seule, nous sommes une équipe. Parfois j'en ai marre aussi, c'est vrai, quand on me pose les mêmes questions qu'il y a trente ans. Comment est-ce possible qu'il y ait encore tant d'ignorance, de manque d'information ? C'est incroyable ! Il ne faut pas lâcher, il faut continuer.

Votre dernière création est inspirée des « feuillets » de la mythologie¹. Pourquoi avoir choisi la mythologie grecque ?

➔ J'ai découvert le livre de Murielle Szac et je l'ai raconté à ma fille. Nous voulions savoir ce qui allait se passer après, épisode après épisode. Toutes les questions sur le fonctionnement du monde s'y trouvent, pourquoi y a-t-il de la violence, de l'amour ? *Le feuillet*

La langue des signes française (LSF) a été interdite en France jusqu'en 1977, enseignée à partir de 1991 et reconnue officiellement par la loi en 2005.



Son nom signé est «Soleil qui part du cœur».



*d'Hermès*² nous a permis de découvrir le monde de la mythologie, qui est magnifique. Hermès est curieux. Quand on devient adulte, on perd cette curiosité et on s'enferme. Il faut garder cette ouverture en soi, tout le temps, c'est précieux. En racontant cette histoire à ma fille, des images fortes sont arrivées. J'ai choisi deux comédiennes sourdes et je ne voulais pas un spectacle passif. Je voulais inviter le public qui ne connaît pas la langue des signes à plonger dans ce monde pour qu'il entre dans une culture visuelle.

La culture sourde est-elle mieux reconnue aujourd'hui ?

➡ Oui, mais c'est compliqué. Par exemple, ici même, dans ce théâtre, nous nous sommes souvent sentis seuls. Le regard des autres est surtout limité à la Semaine du handicap. Désormais, nous faisons partie du réseau Théâtres en signes, dont le souhait collectif est de

valoriser la place de la langue des signes dans les théâtres, le travail des artistes sourds, la création et la culture sourdes. C'est un mouvement qui commence. Il faut éviter de tout reconstruire lorsqu'un directeur, souvent nommé ailleurs après quelques années, part. Le chemin est encore long.

Quel regard portez-vous sur la petite fille que vous étiez et qui trouvait que les mots étaient une bizarrerie ?

➡ Cette petite fille a eu de la chance parce qu'elle a pu choisir sa voie. Elle a bénéficié d'une bonne alchimie, avec la présence de ses parents. J'aimerais que tous les enfants sourds aient la même chance que cette petite fille. ●

1 En 2022, l'IVT fête ses 45 ans les 12, 13 et 14 mai : spectacle et fête ivt.fr/spectacles/en-attente-godeau

2 *Le Feuilleton d'Hermès - La mythologie grecque en cent épisodes*. Éditions Bayard, 256 pages.

Parcours

1971

Naît à Paris. Elle apprend la langue des signes à 7 ans. Deux ans plus tard, elle devient membre de l'*International Visual Theatre* et participe aux ateliers théâtre pour enfants.

1993

Reçoit le Molière de la révélation théâtrale pour son rôle dans *Les Enfants du silence*.

2004

Deviens directrice de l'IVT, premier théâtre en France dédié à la langue des signes.

2014

S'associe à Jennifer Lesage-David. Elles conçoivent un nouveau projet de développement pour la structure.

2017

Chansigne dans le spectacle musical *Dévaste-moi*.

CONGRÈS DE LYON

Toute une région mobilisée !

Ils sont plus de 360 à avoir répondu à l'appel. Venus de tous les coins de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ces bénévoles seront chargés de l'accueil, de la sécurité et de toute la logistique du congrès confédéral. Grâce à leur mobilisation, la CFDT va pouvoir débattre sereinement de son activité passée, de ses orientations futures et élire ses représentants pour les quatre prochaines années.

Texte Jérôme Citron Photos Seb Geo



Sylvain Desoignies, pilote régional.



Pierrick Aillard, secrétaire général de la région.



L'équipe régionale des bénévoles, prête à accueillir l'ensemble des congressistes.

Chiffres

1396

C'est le nombre de délégués des syndicats. Il faut y ajouter les délégués des fédérations, des unions régionales, les jeunes militants CFDT invités à découvrir « en vrai » ce bel exercice démocratique, les bénévoles de la région qui s'occupent de tous les aspects matériels, les partenaires qui disposent d'un stand et encore les journalistes de la presse écrite, télé et radio.

3000

C'est, approximativement, le nombre de personnes présentes chaque jour au congrès.

170

C'est le nombre de syndicats étrangers invités – une spécificité de la CFDT, qui a toujours entretenu des contacts étroits avec ses homologues venant de tous les continents.

A quelques semaines de l'ouverture du 50^e congrès confédéral de la CFDT, l'heure est aux derniers réglages. À Lyon, dans les locaux de l'Union régionale interprofessionnelle d'Auvergne-Rhône-Alpes, aucun stress apparent, le groupe de pilotage régional est serein. « *Tout est OK. Nous avons plus de 300 volontaires prêts à faire le taf. On a hâte d'y être, maintenant!* » résume Sylvain Desoignies, pilote de cet événement côté région. *Dès qu'un congrès se termine, on prépare le suivant. C'est une course de fond, et nous en sommes à présent au sprint final.* »

Une équipe régionale soudée

Après Rennes en 2018, Lyon n'a pas été choisi au hasard. C'est bien parce que la CFDT savait pouvoir compter sur une équipe régionale soudée et dynamique que la candidature de la capitale des Gaules a été retenue afin d'accueillir ce nouveau congrès. C'est une grande fierté pour ces militants, mais aussi une lourde responsabilité. Pendant une semaine, du 13 au 17 juin, de 7 heures à 20 heures, ils seront sur le pont et assureront la sécurité et toute la logistique afin que les congressistes puissent se concentrer sur l'essentiel : les débats et la vie démocratique de l'organisation. Travaillant à La Poste et détaché ●●●



DEMANDEZ LE PROGRAMME!

L'ensemble du congrès est retransmis en direct sur le site internet de la CFDT. Quelques indications pour s'y retrouver peuvent s'avérer nécessaires.

- Le **lundi** et le **mardi** sont consacrés aux rapports d'activité, en l'occurrence au bilan des quatre années écoulées. Des syndicats, des unions régionales interprofessionnelles et des fédérations professionnelles interviennent à tour de rôle sur ce que l'on appelle le rapport d'activité.
- Le **mercredi** est le jour charnière. Laurent Berger répond aux organisations intervenues les deux jours précédents. Les syndicats sont appelés à voter pour ou contre le rapport d'activité. En fin de journée, la résolution générale (c'est-à-dire le projet des quatre années à venir) est présentée et commence à être débattue.
- Le **jeudi** est consacré à la résolution générale et à l'élection du nouveau Bureau national et de la nouvelle Commission exécutive.
- Le **vendredi** matin, la résolution générale est définitivement adoptée. Le congrès se clôt par le discours du secrétaire général élu ou réélu la veille.

➡ Le congrès en direct sur www.cfdt.fr

➡ Le résumé par demi-journées et les interviews réalisées sur place sur www.syndicalismehebdo.fr

➡ Et bien d'autres infos *in* ou *off* sur le compte Twitter de la rédaction @SH_CFDT



Émilie et William, militants de l'agroalimentaire.



Damien, militant de La Poste.



● **“NOUS NOUS SOMMES APPUYÉS SUR DES MILITANTS AGUERRIS TOUT EN INTÉGRANT LA NOUVELLE GÉNÉRATION [...]”**

Pierrick Aillard, secrétaire général de l'URI CFDT Auvergne-Rhône-Alpes.

●●● à plein temps dans son syndicat depuis quelques semaines, Damien s'est tout de suite porté volontaire pour faire partie des bénévoles : *« J'avais été invité au congrès de Rennes en tant que jeune syndicaliste et j'avais trouvé ça super. Quand j'ai su que le prochain allait se dérouler à Lyon, j'y ai vu un excellent moyen d'y participer... mais cette fois côté organisation! »*

Salariés dans l'agroalimentaire, Émilie et William sont également venus donner un coup de main pendant la semaine. Tous deux viennent de Haute-Savoie. Elle vient d'Annecy et travaille dans une boulangerie industrielle, lui est établi à Thonon-les-Bains et officie chez Évian. Ils se sont rencontrés au congrès de la CFDT-Agri-Agro à Saint-Étienne, où ils donnaient déjà un coup de main, en novembre dernier. Ils ont trouvé l'expérience tellement agréable et enrichissante qu'ils ont postulé, chacun de son côté et sans se concerter, pour être présents au congrès confédéral. *« C'est un moyen de rencontrer des militants, de s'enrichir mutuellement et de mieux connaître la CFDT »*, explique Émilie, qui prend une partie de cette semaine sur ses congés personnels. *« On aura l'occasion d'écouter une partie des débats »*, renchérit William, qui n'a encore jamais assisté à un congrès confédéral.

Jeunes ou âgés, militants très actifs ou simples adhérents avides de découvertes, tous ces bénévoles qui vont œuvrer pendant une semaine offrent une belle vision de la diversité de l'organisation. *« Accueillir le congrès nous a donné l'opportunité de créer une dynamique au niveau régional »*, conclut Pierrick Aillard, secrétaire général de la CFDT-Auvergne-Rhône-Alpes. *« Nous nous sommes appuyés sur des militants aguerris tout en intégrant une nouvelle génération qui avait envie de faire, de valoriser son territoire et de montrer le meilleur d'elle-même. »*

Le défi sera, sans nul doute, relevé avec brio. *« Nous ferons tout pour que Lyon 2022 soit un évènement syndical et social qui reste dans les mémoires. »* ●

AIDES SOCIALES

Le coût du non-recours

Chaque année, des millions de personnes ne demandent pas les prestations sociales auxquelles elles ont pourtant droit. Des milliards d'euros ne sont pas redistribués alors qu'ils auraient pu permettre de lutter contre la pauvreté. Selon les acteurs de la solidarité, il est grand temps que les pouvoirs publics se saisissent de la question.

Fabrice Dedieu

A la maison ATD Quart Monde de Nancy (Meurthe-et-Moselle), on lutte contre le non-recours aux droits*. Bénévole depuis une trentaine d'années, Brigitte Casucci fait partie de l'équipe qui, deux fois par mois, accueille celles et ceux qui ont besoin de se repérer dans le dédale des prestations sociales. « Les personnes viennent grâce au bouche-à-oreille ou sur le conseil de nos militants », explique-t-elle. Les profils sont divers : des jeunes, des étrangers, des personnes âgées. Cela peut être une personne qui a déménagé et qui se retrouve sans repères et sans droits, une personne perdue entre les différents organismes, qui n'arrive pas à faire les démarches en ligne, ou une personne qui n'a tout simplement pas les informations. « On lui explique ce dont elle peut bénéficier avant de la diriger vers les organismes comme la CAF [Caisse d'allocations familiales] ou vers les travailleurs sociaux. De nombreux droits et prestations existent; encore faut-il que les bénéficiaires en soient avisés. »

Ignorer l'existence d'une prestation ou ne pas bien connaître les critères d'éligibilité explique bien souvent le non-recours. Autres raisons avancées par les différentes études sur le sujet : la complexité des démarches (ce que le numérique n'améliore pas toujours) et les barrières sociales (la crainte d'être stigmatisé). La complexité des parcours personnels et le manque



d'accompagnement n'arrangent rien. Les bénéficiaires ne sont pas seuls responsables, les dysfonctionnements administratifs sont aussi parfois à la source de ruptures de droits. »

Ces obstacles font que certaines prestations, notamment celles devant assurer une protection de base, n'atteignent pas leurs cibles. En France, en 2018, 34 % des foyers éligibles aux RSA n'en bénéficient pas, soit environ 600 000 foyers. Ce qui équivaut à 750 millions d'euros qui, chaque trimestre, restent ainsi dans les caisses de l'État.

Concernant la prime d'activité, 27 % des personnes éligibles ne la demandaient pas lors de sa mise en place, en 2016; ce taux n'aurait pas diminué depuis... Autre exemple avec la complémentaire santé solidaire (CSS), qui bénéficie actuellement à un peu plus de 7 millions de personnes sur les 12 millions de personnes potentiellement éligibles.

« L'accès aux droits, base d'une démocratie »

Ces économies à court terme ont un coût à long terme pour la société. « Les personnes qui n'utilisent pas les prestations ont moins de moyens, moins



de revenus pour l'éducation des enfants, par exemple. La pauvreté se reproduit», constate l'historienne Axelle Brodriez-Dolino, qui a beaucoup étudié le rôle clé des associations caritatives dans la lutte contre ce phénomène. Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde, rappelle qu'avec un RSA «on ne vit pas, on survit», et partage cette analyse : «Pour nous, la base d'une démocratie, c'est l'accès aux droits. Reconnaître que tout un chacun a des droits et puisse les exercer. Si l'on veut vraiment éradiquer la grande pauvreté à l'horizon d'une génération, il faut cesser de prendre les pauvres pour des fraudeurs et développer des moyens pour aller vers eux. Quand les personnes n'ont pas

recours aux prestations sociales de base pour tenter de vivre correctement, elles auront d'autres problèmes par la suite : payer un loyer, se soigner, trouver un emploi.»

Quelques actions ont été mises en place, comme la fusion de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide pour une complémentaire santé (ACS) en une complémentaire santé solidaire simplifiée, par exemple, mais «on peut encore aller plus loin», estime Daniel Verger, responsable du pôle études-recherches-opinion du Secours Catholique-Caritas France. «La lutte contre le non-recours est fréquemment évoquée par les pouvoirs publics, mais on peut regretter qu'il n'y ait pas eu de grandes initiatives pour apporter des réponses à la hauteur de cet enjeu.»

L'automatisation du versement des prestations, en exploitant les données que les administrations ont déjà à leur disposition, pourrait être une réponse, même si les associations estiment que ce ne peut pas être la seule. «Ça peut faciliter les choses pour 90 % des personnes, mais il y aura toujours des personnes hors des radars», affirme



UNE DIFFICULTÉ À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Le non-recours au revenu minimum est un phénomène d'ampleur constaté aussi dans d'autres pays d'Europe. La Drees, le service de statistiques du ministère des Solidarités et de la Santé, a compilé dans une étude les taux de non-recours aux équivalents du RSA français de quatre pays européens. Les résultats sont édifiants.

Entre 35% et 56% des Allemands éligibles à l'*Arbeitslosengeld II* («allocation chômage 2», prestation la plus comparable au RSA) n'en font pas la demande. En Finlande, le taux de non-recours à l'allocation sociale de base est estimé à 29%. Et 10% des Britanniques éligibles aux *Income Support* et *Employment and Support Allowance* (deux prestations destinées aux personnes dispensées de recherche d'emploi) n'y feraient pas appel. Enfin, en Belgique, 62% des bénéficiaires potentiels du «revenu d'intégration sociale» n'en font pas la demande. Pour rappel, en France, le taux de non-recours au RSA est de 34%. ●

Daniel Verger. «L'un des facteurs de non-recours est l'habitat précaire, donc être sans domicile ou avoir un domicile variable. Ces personnes risquent de ne pas être captées par l'automatisation.»

Aller à la rencontre de ces bénéficiaires potentiels reste donc primordial pour lutter contre le non-recours, rappelle le responsable au Secours Catholique : «Si on veut rester positif, on peut se dire que le temps gagné grâce à l'automatisation sera redistribué pour ce travail sur mesure.» Un message qui doit être entendu lors du nouveau quinquennat présidentiel. ●

● “IL FAUT CESSER DE PRENDRE LES PAUVRES POUR DES FRAUDEURS ET DÉVELOPPER DES MOYENS POUR ALLER VERS EUX.”

Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde.

* L'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), organisme de recherche spécialiste du sujet, donne la définition suivante : «La question du non-recours renvoie à toute personne qui ne reçoit pas - qu'elle qu'en soit la raison - une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre.»

Conseil de prud'hommes

« IL FAUT ÊTRE ACCOMPAGNÉ ET CONSEILLÉ POUR PRENDRE SA DÉCISION »



Saisir le conseil de prud'hommes n'est pas une décision à prendre à la légère. La procédure peut être longue et complexe pour des gains qui peuvent être décevants au regard du préjudice subi. Avocat spécialisé, proche de la CFDT, Jonathan Cadot livre quelques conseils précieux pour les salariés qui se sentent en difficulté dans leur entreprise.

Jérôme Citron



Quel conseil donnez-vous aux salariés qui pensent recourir aux prud'hommes ?

➔ Le premier conseil, quand un salarié a un litige avec son employeur, c'est de solliciter rapidement soit les représentants du personnel, soit un avocat, et parfois les deux, pour anticiper au mieux la préparation d'une contestation. Le plus important, dans le cadre de toute demande ou contestation, est de réunir le maximum d'éléments de preuves : e-mails, comptes rendus d'entretiens/de réunions, témoignages écrits de collègues, de clients, de fournisseurs, etc. Quand ces pièces ne sont pas réunies amont, le salarié a du mal à établir et étayer son argumentation. Quand il n'a plus accès à son outil de travail, sa messagerie, l'intranet, ça devient un parcours du combattant pour récupérer des informations utiles, même s'il est possible d'obtenir certains éléments

dans le cadre du droit d'accès aux données personnelles découlant du RGPD.

Et quand le salarié reçoit sa lettre de licenciement ?

➔ Le salarié a quinze jours pour demander des précisions sur les motifs de son licenciement, si ce n'est pas clairement mentionné dans la lettre.

Si l'employeur n'y répond pas, le salarié pourra invoquer l'insuffisance de motifs aux prud'hommes pour conclure que le licenciement est sans cause réelle et sérieuse. Mais, attention, cette option ne doit pas être automatique car si la lettre est déjà bien motivée, l'employeur risque d'y ajouter d'autres éléments ou de consolider son dossier.

Autre option, le salarié peut contester par écrit cette lettre de licenciement, mais cette démarche engage le salarié s'il va ensuite aux prud'hommes. Encore une fois, c'est très important d'être accompagné par un représentant du personnel ou un avocat afin de définir la stratégie la plus adaptée.

Rappelons que les adhérents CFDT peuvent obtenir une prise en charge de tout ou partie des frais d'avocat, en faisant la demande à leur syndicat, qui pourra solliciter la Cnas.

Une fois que le salarié a pris sa décision, que doit-il savoir ?

➡ Le conseil de prud'hommes attachera toujours de l'importance aux démarches effectuées par le salarié en amont de la saisine ou de son départ de l'entreprise. Le recours à la justice doit être vu comme la dernière solution. La première chose à faire est donc de tenter d'obtenir un règlement amiable du litige.

Il faut également avoir à l'esprit que le montant d'indemnisation en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse est très vite plafonné et peu élevé (*lire l'encadré*).

Vous attirez aussi l'attention sur les délais...

➡ Le délai est d'un an pour contester son licenciement à compter de l'envoi de la lettre de licenciement. Pour les rappels de salaire, il est de trois ans et de deux ans pour les demandes ayant trait à l'exécution du contrat de travail, en sachant que les délais sont portés à cinq ans en matière de discrimination et de harcèlement. Le délai n'est interrompu que par la saisine du conseil de prud'hommes et non une lettre de mise en demeure du salarié.

... et sur le contenu de la saisine ?

➡ Au moment de la saisine, le salarié doit être très rigoureux à propos de ses demandes. Une fois que sa requête est déposée, il n'est plus possible, ou très difficile, d'en modifier le contenu. Il faut donc être vigilant et exhaustif. À titre d'exemple, un salarié qui conteste son licenciement ne pourra demander au cours de la procédure le paiement

● "IL NE FAUT PAS RENONCER À SE DÉFENDRE MAIS ÊTRE BIEN CONSCIENT DE CE QUE CELA IMPLIQUE [...]"

d'heures supplémentaires non versées que s'il en a fait la demande au moment de la saisine. S'il ne l'a pas fait, il lui faudra relancer une autre procédure.

Le temps de la justice prud'homale est aussi un facteur à prendre en compte.

➡ Les délais sont très variables d'un conseil à l'autre. Dans certains conseils, les délais sont totalement déraisonnables et l'on peut considérer qu'il y a un déni de justice car le salarié ne verra évoquer son dossier qu'après plusieurs années. La situation est très inégale. Le temps d'attente variera de quelques mois à plusieurs années. Cela amène à s'interroger dès lors que le salarié a une option avec la possibilité de choisir entre plusieurs conseils au moment de la saisine : celui du lieu de travail, du lieu où le contrat de travail a été signé ou celui du siège social de l'entreprise.

Et si l'on prend en compte la possibilité de faire appel, le processus peut être très long. Cela peut constituer un frein pour agir au regard du gain escompté. C'est la raison pour laquelle nous insistons beaucoup sur l'intérêt de rechercher un accord avant de se tourner vers les prud'hommes.

Mais cela peut être important pour un salarié que la justice reconnaisse l'injustice qu'il a subie ?

➡ Bien entendu, les raisons pour saisir la justice sont propres à chaque salarié.

Notre rôle en tant qu'avocat est, notamment, de dépassionner le dossier, mais c'est vrai que la question de la reconnaissance peut être centrale pour certains. Il ne faut toutefois pas trop attendre car les délais pour plaider les dossiers sont de plus en plus contraints, y compris devant la cour d'appel, la procédure étant écrite. L'audience elle-même peut donc laisser certains salariés sur leur faim. Et, parfois, la décision de justice n'est pas à la hauteur de leurs espoirs, ce qui peut provoquer une forme d'amertume. Finalement, ce sera le montant de la réparation financière qui vaudra reconnaissance de l'injustice subie.

Vous conseillez néanmoins de se tourner vers les prud'hommes ?

➡ Bien sûr, il est important que chaque salarié injustement licencié ou dont les droits ne sont pas respectés dans son entreprise puisse faire valoir ses droits en justice. Mais il est fondamental d'être informé au préalable de tous les tenants et aboutissants de la procédure afin que le salarié puisse prendre une décision éclairée. Il ne faut pas renoncer à se défendre, mais être bien conscient de tout ce que cela implique en matière d'investissement personnel, de temps de procédure et de coûts financiers au regard des gains escomptés. Tout en sachant que le résultat n'est jamais acquis. ●



LA FRONDE AUTOUR DES BARÈMES NE FAIBLIT PAS

C'est peu dire que la mise en place des barèmes d'indemnisation en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse a été chahutée depuis leur création, en 2017, par les ordonnances Macron. Plusieurs conseils de prud'hommes ont, dès les premiers temps, mené la fronde et ont refusé d'appliquer les barèmes. De leur côté, les organisations syndicales, dont la CFDT, ont toujours combattu ce système qui, selon elles, porte atteinte au principe de réparation adéquate du préjudice. En 2019, l'affaire avait été portée devant la Cour de cassation par deux conseils de prud'hommes au motif que la barémisation était incompatible avec certains textes européens et internationaux signés par la France (tels que la charte sociale européenne ou la convention de l'Organisation internationale du travail). Malheureusement, la Cour avait considéré que la barémisation ne s'opposait pas aux engagements pris par la France. Dans la mesure où les avis de la Cour de cassation ne s'imposent pas aux tribunaux ni aux cours d'appel, la contestation des barèmes par certains conseils de prud'hommes s'est poursuivie. Jusqu'à saisir la Cour de cassation d'une demande de reconnaissance de leur droit à ne pas tenir compte des barèmes si la situation du salarié le justifiait. En termes juridiques, on appelle cela un « contrôle de conventionnalité *in concreto* ». Autrement dit, la possibilité donnée à un juge d'écarter une norme de droit français si son application porte une atteinte disproportionnée à un droit fondamental garanti par une convention internationale signée par la France. Verdict le 11 mai. ●

Emmanuelle Pirat



David S. sociétaire a dit:

“Pour moi, ça roule d’être à la Macif.

**J’ai affaire à des gens
qui tiennent la route.”**

Pour un assureur auto,
on n’aurait pas dit mieux David.



La Macif,
c’est **vous.**

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photos prises par les sociétaires.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



MARION LEBOYER

« La dépression est une maladie qui se soigne »

Responsable du pôle psychiatrie et addictologie de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil, Grand Prix Inserm 2021, Marion Leboyer dirige la Fondation FondaMental, réseau de 52 centres experts de recherche, de diagnostic et de soins en psychiatrie. Elle a créé les plateformes d'aide et de soutien psychologiques CovidÉcoute et Écoute étudiants Île-de-France. Elle est également l'auteure de *Réinventer notre santé mentale*¹.

Deux ans après le début de l'épidémie, l'impact du Covid sur la santé mentale est-il toujours aussi alarmant ?

● Quand on compare les chiffres avant et pendant l'épidémie, c'est frappant. Il y a, par exemple, une augmentation des idées suicidaires, qui sont passées de 4% à 10% dans la population. On constate aussi une forte hausse des troubles dépressifs, passés de 6% à 30%, une augmentation des troubles du sommeil, de l'anxiété et des addictions. Ces signaux se maintiennent au fil du temps, ils restent inquiétants et ne sont pas spécifiques aux mesures de confinement, comme on l'a cru un temps. Cela touche plus fortement certains segments de la population : les femmes, les adolescents et les jeunes adultes, les soignants, les personnes les plus fragiles économiquement et les patients déjà atteints de pathologies mentales. Point important, ces troubles atteignent tout particulièrement les personnes qui ont été contaminées par le Covid.

Ce lien semble d'ordre biologique, c'est une découverte récente ?

● Ce n'est pas nouveau, on sait depuis des années que les maladies infectieuses et les pathologies inflammatoires créent des conditions favorables au déclenchement de certaines pathologies mentales. Cela a été prouvé lors des précédentes épidémies de coronavirus, Sars et Mers, du virus Ebola, de la grippe espagnole et des épidémies de rubéole. Les pays scandinaves qui suivent les personnes de façon très précise montrent que quand on a été hospitalisé pour des formes sévères de maladies infectieuses, on a une augmentation de 60% du risque de développer des troubles de l'humeur.

Cet aspect-là du Covid est largement ignoré...

● Oui, et il est important d'en informer les personnes. Quand plusieurs mois après un Covid on est fatigué, on a du mal à se concentrer, on n'a pas envie de manger, on est triste, on ne prend plus de plaisir à ce que l'on fait, on est peut-être déprimé. Malheureusement, les patients n'en parlent pas. Ils ne veulent pas ennuyer leur famille ou leur généraliste. Ils n'osent pas évoquer ces troubles lors des visites de suivi, certains ont vu leur voisin de chambre décéder pendant leur séjour à l'hôpital et ils culpabilisent. Quand on se sent déprimé, il ne faut pas en avoir honte, il faut aller consulter. Le problème, c'est que ce message ne passe pas. C'est dommage car la dépression est une maladie comme les autres et elle se soigne.

De quelle façon ? En France, on associe souvent soins psy et analyse au long cours sur le divan...

● C'est une erreur ! Dans ces cas précis, ce dont on a besoin, c'est d'un médicament et d'une psychothérapie spécifique de la prise en charge des épisodes dépressifs et des troubles anxieux. Nous avons les outils diagnostiques et les stratégies thérapeutiques adaptées, courtes dans le temps. Des techniques telles que la thérapie

cognitive et comportementale (TCC), l'EMDR², la méditation de pleine conscience, la cohérence cardiaque peuvent être utilisées. Ces stratégies sont toutes validées par des essais thérapeutiques très rigoureux et sont très étayées scientifiquement.

Pourquoi les pathologies mentales en général sont-elles aussi peu diagnostiquées et traitées ?

● Parce que les représentations ont la vie dure. Une crise, c'est le moment de remettre en question ce que l'on croit à l'aune de ce que l'on sait. On a fait beaucoup de progrès ces dernières années dans le domaine de la psychiatrie. On a identifié des facteurs de risque génétiques et des facteurs de risque environnementaux : des infections très précoces, des stress sévères, l'exposition à la pollution, un mauvais style de vie en matière d'alimentation. Ces facteurs provoquent une inflammation à bas niveau qui fait le lit des maladies mentales. Il reste encore beaucoup à explorer dans ce domaine de l'immuno-psychiatrie. Cela demande des moyens. La psychiatrie ne reçoit que de 2 à 4% du budget de la recherche biomédicale, alors que c'est la première cause de dépense de santé publique. On l'a vu avec le vaccin contre le Covid, c'est avec l'innovation que l'on peut progresser. ●

● **“LES PERSONNES AYANT CONTRACTÉ LE COVID ONT DAVANTAGE DE RISQUES DE DÉVELOPPER DES TROUBLES ANXIODÉPRESSIFS [...]”**

Le Covid peut-il être la cause directe d'un épisode dépressif ?

● Très clairement, les personnes qui ont eu un Covid, qu'elles aient été hospitalisées, en réanimation, symptomatiques ou non, sont à risque de développer des troubles anxiodépressifs, des troubles du sommeil, des difficultés cognitives jusqu'à six mois après l'épisode infectieux. L'Organisation mondiale de la santé le reconnaît et parle maintenant de symptômes neuropsychiatriques post-Covid. En moyenne, et quelle que soit la gravité du Covid qu'elles ont contracté, 30% des personnes sont à risque d'un trouble neuropsychiatrique, et 24% sont à risque de développer un trouble de l'humeur ou un trouble anxieux.

Propos recueillis par Marie-Nadine Eltchaninoff



1 *Réinventer notre santé mentale avec la Covid-19*. Odile Jacob, 2021, 208 pages.

2 EMDR : *Eye Movement Desensitization and Reprocessing*, méthode de traitement du stress post-traumatique, des phobies, des troubles obsessionnels compulsifs, etc.



Retrouvez cet entretien dans la rubrique « Débats » sur www.cfdt.fr

CRIT'AIR

Rouler serein

Emmanuelle Pirat



Bon à savoir

Afin de connaître les mesures prises dans votre département, consulter la carte des arrêtés préfectoraux, etc., vous pouvez consulter l'outil "Vigilance atmosphérique" sur le site www.lcsqa.org

Pour tout savoir sur le dispositif de certificat qualité de l'air, rendez-vous sur le site du ministère de la Transition écologique. www.ecologie.gouv.fr/certificats-qualite-lair-critair

Entré en vigueur en 2017, le certificat qualité de l'air (Crit'Air) est une vignette sécurisée à apposer sur le pare-brise qui indique la classe environnementale de votre véhicule. Ce dispositif vise à encourager l'utilisation de véhicules moins polluants. Explications.

On le sait, la pollution de l'air aux particules fines et au CO₂ cause chaque année plusieurs dizaines de milliers de morts (40 000 décès prématurés du fait de l'exposition durable aux particules fines) et a des impacts extrêmement nocifs sur la santé des populations. Pour participer à la réduction de ces pollutions émanant des transports, un système de certificat qualité de l'air (ou vignette Crit'Air) a été créé en 2017. Il permet de classer les véhicules en fonction du niveau d'émissions de polluants, de l'âge du véhicule et de son type de motorisation.

Ce dispositif vise donc à inciter les conducteurs à utiliser des véhicules moins polluants. Plus un véhicule est classé « propre », plus il sera autorisé à circuler, même lors des pics de pollution atmosphérique. En effet, lors de ces périodes critiques, les préfets peuvent prendre des arrêtés afin d'interdire la circulation

à certains types de véhicules.

Le certificat qualité de l'air est également obligatoire dans les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m), instaurées dans plus d'une dizaine de territoires désormais : Paris et le Grand Paris, mais également la Métropole de Lyon, celle de Grenoble... et bientôt toutes les métropoles qui devront avoir mis en place leurs ZFE.

À noter que, depuis juillet 2019, les véhicules présentant une vignette grise Crit'Air 5 – c'est-à-dire immatriculés avant 1997 pour les versions essence ; entre janvier 1997 et le 31 décembre 2000 pour les versions diesel – ne peuvent plus circuler dans les communes du Grand Paris entourées par l'A86, la rocade extérieure qui encercle Paris et sa proche banlieue.

Et vous risquez une amende salée (voire l'immobilisation de votre véhicule) si vous n'arborez pas

la vignette sur votre pare-brise alors qu'elle est requise dans la zone où vous circulez !

Enfin, toutes les catégories de véhicules sont concernées par la vignette Crit'Air, qu'il s'agisse de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de deux ou trois-roues, de camping-cars ou de poids lourds.

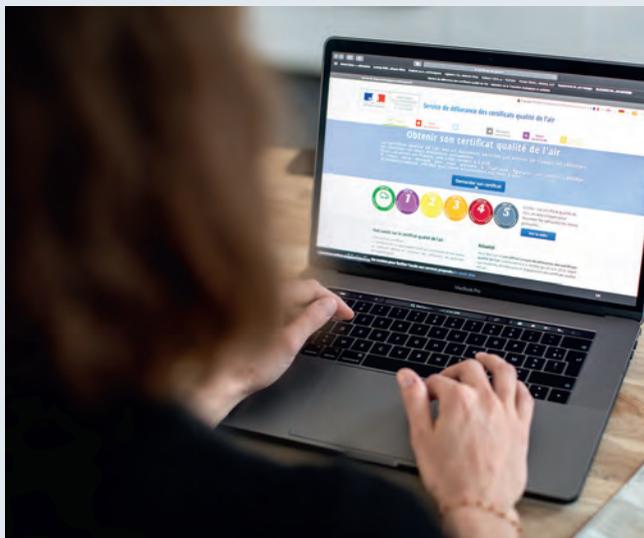
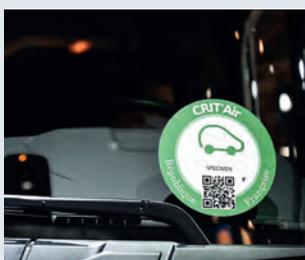
COMMENT VOUS PROCURER VOTRE VIGNETTE CRIT'AIR ?

Il suffit d'aller sur le site officiel www.certificat-air.gouv.fr (la page d'accueil recommande de se méfier des intermédiaires et sites frauduleux, et de vérifier que vous êtes sur le site officiel, identifiable grâce au « .gouv.fr »), muni de votre certificat d'immatriculation (l'ancienne carte grise).

La partie « Connaître mon classement » vous permettra de faire une simulation afin de voir à quelle catégorie appartient votre véhicule, sachant qu'il existe 6 classes environnementales, réparties de 0 (pour zéro émission moteur, qui concerne tous les véhicules 100% électriques ou à hydrogène) à 5 (pastille grise, véhicule polluant). Les véhicules les plus polluants ne sont pas éligibles à un certificat. Une Citroën C3 essence immatriculée en 2003, par exemple, est classée 2.

En quelques clics, il est possible de renseigner les informations demandées. Pour trouver la norme Euro, il suffit de se reporter à la section V9 du certificat d'immatriculation. À défaut, la date de mise en circulation sera prise en compte.

Le certificat qualité de l'air est expédié à l'adresse du propriétaire ou du locataire longue durée, le cas échéant, figurant sur le certificat d'immatriculation. Cela revient à 3,70 euros (coût d'affranchissement, de 59 centimes d'euro, compris). ●



ÉLECTIONS

Tenir un bureau de vote

Maria Poblete

Les mesures sanitaires

Participer au scrutin n'implique pas nécessairement de faire état d'une preuve de vaccination ou de la réalisation d'un test.

Les règles de distanciation et le port du masque ne sont pas obligatoires, mais ce dernier reste recommandé pour les personnes âgées ou fragiles. Lors de l'émargement par l'électeur, l'assesseur peut lui demander de retirer son masque afin de vérifier son identité. Les membres du bureau doivent s'assurer qu'un point de lavage des mains ou que du gel hydroalcoolique soit mis à disposition, et que le bureau de vote soit aéré de façon régulière.



À chaque élection, des milliers de bénévoles sont appelés à tenir les bureaux de vote en France. La fonction d'assesseur est un rouage essentiel de la démocratie. Mode d'emploi.

QUI PEUT ÊTRE ASSESSEUR ?

Chaque bureau de vote est composé d'un président, chargé de l'organisation et du bon déroulement du vote et du dépouillement, d'un secrétaire et d'au moins deux assesseurs.

Les assesseurs sont désignés par les candidats ou les listes. Chacun peut en désigner un seul. Des assesseurs supplémentaires peuvent être

nommés par le maire parmi les conseillers municipaux. Si le nombre d'assesseurs est inférieur à deux le jour du scrutin, les assesseurs manquants sont choisis parmi les électeurs présents, les plus jeunes étant priorités. Seuls

les électeurs du département du bureau de vote sont éligibles à cette mission. L'assesseur doit être inscrit sur la liste électorale de sa commune. Il doit posséder la nationalité française, être majeur et jouir de ses droits civils et politiques.

QUEL EST SON RÔLE ?

Sa mission principale est de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement, après vérification de leur identité, et d'estampiller leur carte électorale. Il est aussi garant de la régularité des opérations de vote, il en surveille le bon déroulé. Lors de la clôture du scrutin, il signe la liste d'émargement ainsi que le procès-verbal et les documents liés au dépouillement. Il ne reçoit aucune rémunération.

QUEL EST LE TEMPS DE PRÉSENCE ?

Pour le bon fonctionnement, il est préférable que les assesseurs soient présents tout au long du processus. Toutefois, aucun membre du bureau n'a l'obligation de siéger de façon continue. La seule exigence légale tient à la présence permanente d'au moins deux membres du bureau : le président ou, à défaut, le plus âgé des assesseurs et au moins un assesseur.

QUELLES PROCÉDURES EN CAS D'INCIDENT ?

Les membres du bureau de vote sont chargés de garantir la liberté d'expression des suffrages et le secret du vote. En cas d'incident, chacun des membres du bureau de vote peut rappeler aux électeurs leurs obligations légales. Si l'incident perdure ou est d'une certaine gravité, il est nécessaire d'en référer au président du bureau, qui peut décider de l'expulsion des personnes en cause, en requérant au besoin le concours de la force publique.

Selon la gravité de l'incident, celui-ci doit être mentionné sur le procès-verbal des opérations de vote rédigé par le secrétaire. En tout état de cause, les opérations de vote ne doivent jamais être interrompues et le bureau de vote ne peut pas être laissé sans surveillance. ●



En savoir plus

Articles R42 à R71 du code électoral :

www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006164050/

SMIC

Montant au 1^{er} mai 2022 :

- **10,85 €** brut horaire
 - **1645,58 €** brut mensuel pour 35 heures hebdomadaires.
- À défaut d'accord ou de convention, les taux de majoration horaire sont fixés à :
- 25% de la 36^e à la 43^e heure travaillée dans la même semaine ;
 - 50% pour les heures suivantes.



SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ET EMPLOYÉ

Entreprises de 10 salariés ou plus, hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales.

Hausse de 0,7% au 4^e trimestre 2021.

Hausse de 1,9% sur un an.



MINIMUM GARANTI

Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est établi à **3,76 €** en 2022.

PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

3428 € par mois, **41136 €** par an (chiffres pour 2022).

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Hausse de 0,8% en février
Hausse de 1,4% en mars
Hausse de 4,5% sur un an.



ALLOCATIONS FAMILIALES

Montants calculés sur le revenu net catégoriel de 2020.



➤ Avec **deux enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 70 074 €, le montant de base s'élève à : **134,46 €**
- ressources comprises entre 70 074 € et 93 399 € : **67,23 €**
- supérieures à 93 399 € : **33,62 €**



➤ Avec **trois enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 75 913 € : **306,72 €**
- ressources comprises entre 75 913 € et 99 238 € : **153,36 €**
- supérieures à 99 238 € : **76,69 €**



➤ **Quatre enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 81 752 € : **478,99 €**
- ressources comprises entre 81 752 € et 105 077 € : **239,50 €**
- plus de 105 077 € : **119,76 €**

ASSURANCE-MALADIE

En rythme annuel, les dépenses du régime général progressent de **10,2%**.



REVENU MENSUEL DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Montants forfaitaires

- Personne seule : **575,52 €**
- Couple sans enfant ou personne seule avec une personne à charge : **863,28 €**
- Par personne en plus : **231,21 €**

Variant en fonction des ressources du foyer.

CHÔMAGE-ASSURANCE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à **12,12 €** + une part variable égale à **40,4%** du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme doit être comprise entre **57%** et **75%** du salaire journalier de référence. Minimum : **29,38 €** par jour, après un emploi à taux plein. Le montant de l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (Aref) est de **21,17 €** au minimum.

CHÔMAGE-SOLIDARITÉ

L'allocation de solidarité spécifique s'élève à **17,21 €** par jour à taux plein.

RETRAITE

Minimum contributif : **652,60 €** par mois (Mico). Minimum contributif majoré : **713,11 €**. Le plafond de la pension globale (base + complémentaire + Mico) est fixé à : **1240,88 €**.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) : **916,78 €** par mois pour une personne seule sans ressources. Et **1423,31 €** pour un couple.

HANDICAP

Le montant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'élève à **919,86 €** par mois pour une personne seule sans ressources.

FONCTION PUBLIQUE



Valeur du point : **4,68 €** brut

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Point Agirc-Arrco : **1,2841 €**
 Point Ircantec : **0,49241 €**

ÉVOLUTION DES LOYERS

L'indice de référence des loyers (IRL) de l'Insee, s'établit à **133,93** au 1^{er} trimestre 2022. Soit une hausse de 2,48% sur un an.



Pour aller plus loin

- La CFDT met en ligne « Déchiffrages », les principaux indices économiques et sociaux en France, en Europe et dans le monde. Régulièrement mis à jour, cet outil réalisé en interne, est une mine d'informations fiables pour tous les adhérents : <https://www.cfdt.fr/chiffres>

En savoir plus

- Assurance maladie www.ameli.fr
- Sécurité sociale www.securite-sociale.fr
- Mutualité sociale agricole www.msa.fr
- Allocations familiales www.caf.fr
- Handicap www.agefiph.fr
www.fiphfp.fr
www.handicap.gouv.fr
- Retraites www.lassuranceretraite.fr
www.cfdt-retraites.fr
www.agirc-arrco.fr
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) www.insee.fr
- Formation www.orientation-pour-tous.fr





Utopia

Nouvelle saison culturelle de Lille3000

Et si on interrogeait les liens qui unissent l'homme au vivant? Si on s'extirpait de la vision anthropocentrée de la protection de la nature? Si on faisait un pas de côté? Avec Utopia, l'association d'artistes Lille3000 va nous y aider. Du 14 mai au 2 octobre, fêtes, concerts, ateliers, expos, métamorphoses urbaines, conférences, films, spectacles et autres randonnées artistiques animeront les rues et quartiers de la métropole européenne lilloise. Création de joies et de rêveries, cette sixième édition thématique de Lille3000 s'annonce grandiose, ludique, participative. Vivons l'utopie!

Du 14 mai au 2 octobre 2022, tout le programme sur utopia.lille3000.com

LIRE VOIR ENTENDRE

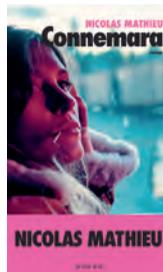
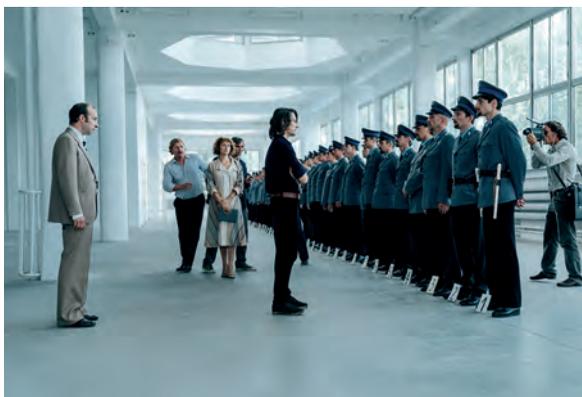


Varsovie 83

Enquête sous régime totalitaire

Fondé sur des faits réels, ce film du jeune cinéaste polonais Jan P. Matuszynski évoque les heures sombres du régime de Jaruzelski à travers la mort d'un jeune homme sous les coups des policiers et les manipulations du pouvoir pour étouffer l'affaire : diffamation des témoins, intimidation de leur famille, invention de preuves, etc. Ce thriller politique fonctionne à rebours, qui nous montre comment la vérité disparaît au fil des falsifications des hommes de main de la dictature. Pourtant, quelque chose résiste à cette oppression méticuleuse : au-delà de la reconstitution d'époque, le cri de révolte de la jeunesse polonaise des années 1980 résonne de façon résolument intemporelle et universelle. Prix du Public à l'Arras Film Festival 2021. ●

Sortie en salles le 4 mai.



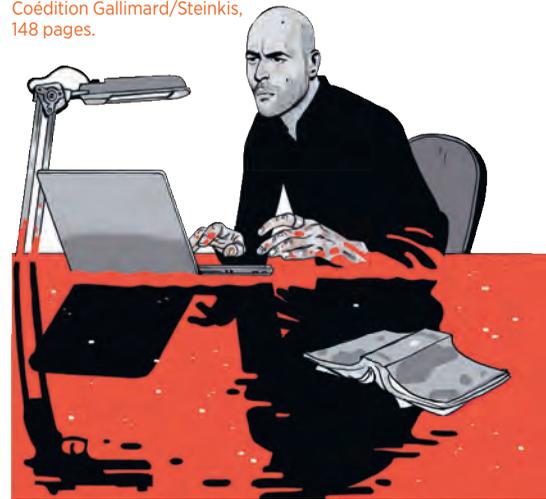
À l'Est, du nouveau

Connemara
Lauréat du Prix Goncourt en 2018 pour *Leurs enfants après eux*, Nicolas Mathieu revient sur ses terres lorraines. Si le récit retrouve ses thèmes de prédilection – les différences de classes sociales, la désindustrialisation... –, il se teinte cette fois d'un humour noir piquant (voire désopilant, quand il étrille les cabinets de consultants!). À presque 40 ans, Hélène a tout fait pour fuir son milieu et sa région, réussir socialement et professionnellement – dans un cabinet de consulting, justement! Elle retrouve Christophe, un ancien ami du lycée qui, lui, est resté au pays et vend « de la bouffe pour chien ». Qu'est-ce que « réussir sa vie »? Est-ce la condition du bonheur? Un roman à la fois fresque sociale et roman de l'intime, délicat et délicieux.
Connemara, Nicolas Mathieu.
Actes Sud. 400 pages.

Une vie en sursis

Roberto Saviano
Cela fait déjà quinze ans que Roberto Saviano a publié *Gomorra*, un livre phénomène sur la mafia italienne. Un premier opus devenu en quelques mois un succès mondial, qui sera adapté en film et en série télévisée quelques années plus tard. Depuis, le quarantenaire vit, ou plutôt survit, sous protection policière permanente, changeant régulièrement de domicile avec, sans cesse, la crainte d'être la nouvelle victime du crime organisé. L'horreur au quotidien. C'est par le biais de la bande dessinée que Roberto Saviano a choisi de raconter cette vie entre parenthèses, en sursis, avec l'aide du célèbre dessinateur israélien Asaf Hanuka. Une autobiographie sombre et sans concessions dans laquelle il révèle ses fragilités mais réaffirme ses engagements et ses indignations. Sa vie ressemble à un cauchemar, mais il a choisi son camp : il ne se taira pas. ●

Je suis toujours vivant,
Roberto Saviano, Asaf Hanuka.
Coédition Gallimard/Steinkis,
148 pages.



Orchestre à l'école

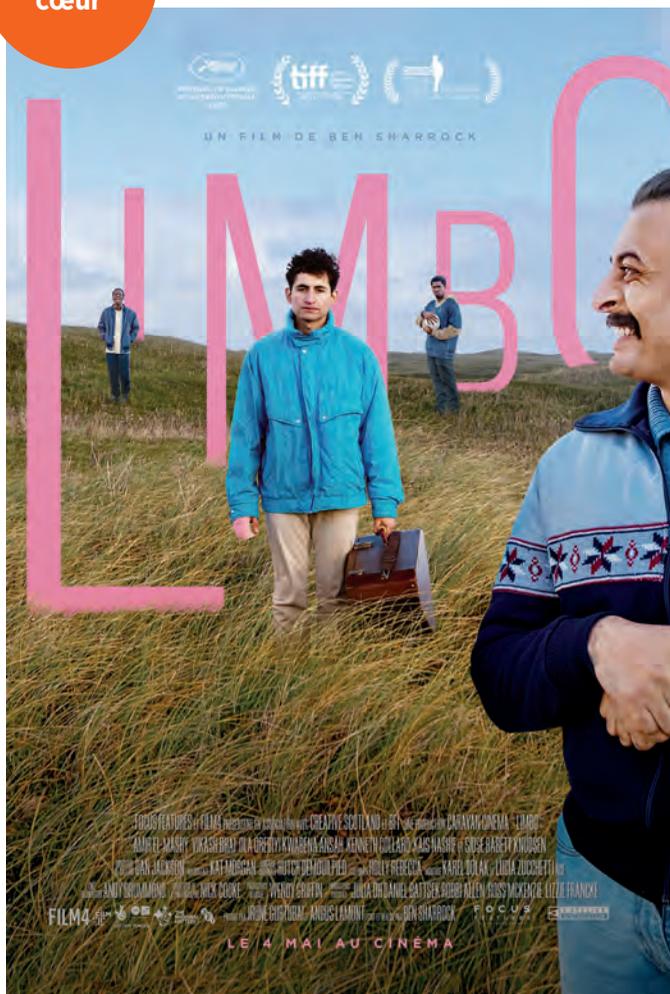
Cent mille et une histoires

Depuis plus de vingt ans, l'association Orchestre à l'école a fait de la diffusion et de la promotion de la musique partout dans les territoires son objectif. Comment? En donnant accès à du matériel et en transformant une classe en orchestre pendant trois ans. Une initiative ambitieuse qui mobilise, au côté d'un conservatoire, une collectivité territoriale et un établissement scolaire. Dans cet ouvrage, l'auteur, Pascal Mateo, revient sur cette aventure humaine qui permet aux enfants de s'ouvrir au monde, de tisser des liens et de s'épanouir à l'école. Depuis sa création, 100 000 écoliers ont été initiés à la pratique d'un instrument. Une initiative qui peut compter sur le concours d'artistes de renom, tel le violoncelliste Gautier Capuçon.

Orchestre à l'école. Éditions Gallimard, «Alternatives», 144 pages.



Coup de cœur



Limbo

Fable drolatique sur le sort des réfugiés

Sur une île de pêcheurs au large de l'Écosse, un petit groupe de demandeurs d'asile attend de connaître son sort. Ben Sharrock, cinéaste britannique, adopte un ton décalé teinté d'humour noir pour nous raconter cet exil à l'égarément renforcé par l'étrangeté du lieu et de ses habitants. Alternant saynètes comiques (entre autres d'inoubliables cours d'« intégration ») et moments plus graves, le film nous invite à suivre Omar, jeune musicien qui a fui la Syrie avec son instrument, un oud, dont l'étui ne le quitte jamais même s'il ne parvient plus à en jouer. On apprécie le ton poétique et l'esthétique du film, qui ravivent l'espoir au milieu de nulle part... Grand Prix (Hitchcock d'Or) et prix du public du Festival du film britannique de Dinard, 2021. ●

Sortie en salles le 4 mai.



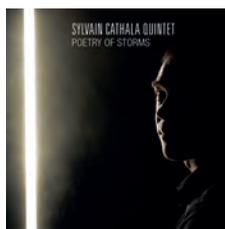
Métal Hurlant #2

Le retour des maîtres du temps

Au mitan des années 1970, un alignement des planètes orchestré par un jeune scénariste au look d'expert-comptable a révolutionné la BD de science-fiction. En embarquant à bord de son *Métal Hurlant* des dessinateurs aussi prestigieux – mais parfois totalement inconnus à l'époque – que Bilal, Schuiten

ou Crespin, chaperonnés par des plumes déjà affirmées comme Mœbius ou Druillet, Jean-Pierre Dionnet n'imaginait sans doute pas marquer de son empreinte l'histoire du 9^e art. Près d'un demi-siècle plus tard, il remet la soucoupe dans une version moderne du trimestriel. Son nouveau rédacteur en chef, Jerry Frissen, a eu la bonne idée pour le numéro 2 de lui demander de sélectionner les plus grandes planches d'anticipation publiées entre 1975 et 1987. Près de 300 pages à lire sous un ciel étoilé, en écoutant la bande originale de la série télé *OVN(s)* pour remonter le temps et se fondre dans l'ambiance.

Métal Hurlant n° 2, 1975-1984 : Le nouveau visage de l'imaginaire.
Les Humanoïdes associés éditions, 288 pages.

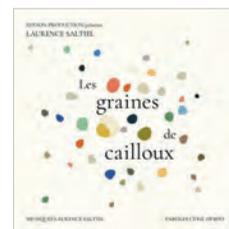


Cathala

Ténor du saxo

Composer du jazz, n'est-ce pas friser l'oxymore? Sylvain Cathala démontre que l'on peut combiner l'improvisation, l'animation d'un groupe et l'écriture. En parsemant ses interventions de dissonances, en jouant de la syncope ou de la gravité, le saxophoniste nous provoque mais il ne perd jamais le sens du divertissement, la clarté du discours, de sorte que les auditeurs avec lui voyagent en fraternité. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, une armée de musiciens de grands talents lui donne la réplique – mention spéciale à l'épatant batteur. En avant, donc, pour traverser la « Poésie des tempêtes », traduction française d'un titre de disque en vérité plein de lumière.

Poetry of storms, Sylvain Cathala Quintet. Label Le Triton.



Laurence Saltiel

La bonne humeur

Musicienne et chanteuse, Laurence Saltiel invente des mélodies sophistiquées, souvent joyeuses, où les modulations, passage d'un ton à l'autre, tiennent un rôle essentiel. On aime que cette femme apparaisse en disciple inspirée de Michel Legrand – compositeur trop souvent considéré comme un artiste sans descendance. Laurence Saltiel utilise à bon escient les textes de Cyril Dymny, parolier qui ne s'en laisse pas conter, glisse en jeux de mots des critiques au sujet de notre époque : elle y gagne en mystère. Alliant plaisir et lucidité, Laurence Saltiel donne à ses ritournelles une authentique profondeur de chant!

Les Graines de cailloux, composition et chant par Laurence Saltiel. Edyson Production.



Parcours de femmes

Récit familial en BD

La grand-mère de Rocio, Argentine de 19 ans, vient de décéder. Nous sommes en 2001 et le pays traverse une grave crise politique et économique : la famille décide donc de ne pas vendre la maison de la défunte et de laisser Rocio s'y installer. Avec l'emménagement, les souvenirs de cette grand-mère particulière remontent, une femme au parcours de vie compliqué, imposé, qui a nourri sa rancœur, l'a rendue peu aimable et l'a éloignée de sa famille... Rocio, elle, est au moment de sa vie où on lui demande de prendre des décisions. *Naphthaline*, c'est l'histoire touchante d'une grand-mère et de sa petite-fille, deux parcours bien différents de femmes qui se croisent et parfois se répendent. ●

Naphthaline, de Sole Otero. Éditions ça et là, 336 pages.



Elisabeth Leonskaja

Joue Mozart

Pianiste soviétique ayant quitté son pays pour l'Autriche en 1978, Elisabeth Leonskaja compte parmi les plus grandes artistes européennes.

La générosité et l'ampleur de son jeu marquent d'entrée. Mais si la mesquinerie n'est pas son genre, elle n'impose rien non plus. Ce n'est pas la machine à jouer qui vous intimide à la première mesure. Aussi Mozart trouve-t-il une interprète formidable, imprégnée de tendresse mais tenue, pudique. En écoutant l'intégralité des sonates – attention, jamais plus d'une à la fois, leur intensité vous apparaissant beaucoup mieux –, nous pouvons croire qu'il existe un monde musical où les monstruosité de l'être humain n'ont pas de place. Elisabeth Leonskaja, notre consolation.

Complete piano Sonatas, Mozart, par Elisabeth Leonskaja, 6 CD.
Label Warner Classics.

Ça tourne à Saint-Pierre-et-Miquelon

Une comédie dépayssante



Une actrice en mal de rôles (Céline Mauge) part pour Saint-Pierre-et-Miquelon tourner un film dont elle ne sait rien, sous la direction d'un cinéaste « génial » (Philippe Rebbot, inimitable) qui n'a rien fait depuis trente ans... Tout commence comme une comédie mais, après un portrait fort drôle de l'actrice qui voit sa notoriété relancée par la promesse d'un grand rôle dans un grand film, le réalisateur Philippe Monnier joue à fond la carte de la mise en abyme : le cinéaste « génial » du film dans le film est en panne d'inspiration, et cette panne semble (faussement) atteindre la comédie qu'on s'attendait à voir, pour nous emmener ailleurs, au fil des déconvenues, rencontres et curieuses découvertes (mais chut!) de l'actrice dans cet archipel français du bout du monde. Au menu du film, des retrouvailles réjouissantes avec quelques figures du cinéma comique français (Claire Nadeau, Patrick Bouchitey, Valérie Mairesse, Dominique Pinon). ● Sortie en salles le 25 mai.

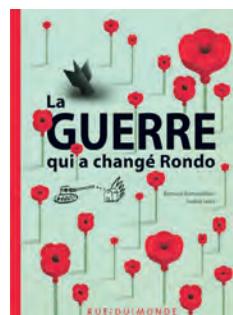
Alain Chouraqui

La démocratie sur une ligne de crête

Nous ouvrir les yeux. Nous appeler au sursaut. À la résistance aussi. Tel est le travail engagé depuis des années par Alain Chouraqui, directeur de recherche émérite au CNRS et président fondateur du site mémorial du camp des Milles. Comme il l'explique si bien « l'impensable est possible » car il existe des mécanismes humains communs à toutes les tragédies génocidaires, des engrenages qui, si on laisse faire, par inertie, par paresse ou par égoïsme, conduisent au pire. Dans cet essai, structuré en trois parties (« Comprendre hier », « Agir aujourd'hui » et « Aimer demain »), il éclaire les lecteurs avec pédagogie. Et sonne l'alerte. Car les violences et haines identitaires à l'œuvre dans notre société contiennent ces ferments. Selon Alain Chouraqui, la démocratie



est sur une ligne de crête. Réveillons-nous avant de basculer... **Le Vertige identitaire**, Alain Chouraqui. Actes Sud, 208 pages.



ET AUSSI

● **La Guerre qui a changé Rondo**
Comment parler de la guerre aux enfants ? Par ce très beau conte (à partir de 6 ans) aux illustrations travaillées, écrit et dessiné par deux artistes ukrainiens qui ont vécu de l'intérieur le conflit de 2014. Et s'il évoque la guerre, ce magnifique album parle aussi et surtout de la résistance et de la créativité que déploient trois habitants pour faire taire les armes en inventant une incroyable machine... Sur chaque livre vendu, un euro est reversé au Secours populaire français pour la solidarité avec les enfants d'Ukraine.
Romana Romanyshyn et Andriy Lesiv. Éditions Rue du Monde, 40 pages.

● **Bas les masques**
À l'ère de Netflix et d'Instagram, de nouveaux codes se sont imposés en politique. Et notamment à l'extrême droite, ce qu'étudie Raphaël Llorca, docteur en philosophie du langage et expert associé à la Fondation Jean-Jaurès. Dans cet essai incisif, il adresse une mise en garde : l'extrême droite a beau présenter un nouveau visage, elle n'en reste pas moins d'extrême droite.
Les Nouveaux Masques de l'extrême droite, Raphaël Llorca. Éditions de l'Aube, 128 pages.

LOCATIONS VACANCES

OFFRES

- 04 Barcelonnette.** Stud 3*, 2 pers, rdc. Ctr-ville ds mais. histq. TB situé ds vallée de l'Ubaye, prox stat ski Sauze & Pra-Loup. Phot s/demand. 50-70 €/nuît sel pér. Tél. 0671272160 - klam18@free.fr
- 05 Guillestre-Queyras.** Stud 2 pers, exp Sud, rdc villa, jard, Park. Libre juin à sept. 250 €/sem. Tél. 0442210855 - 0686743181
- 06 Antibes F3 rez-de-Villa, 3/4 pers.** 5 min à pied ctre hist et plag, 10 min à pied gare. Clim, tt conf, TV, wifi, cuis eq. US, 1 gde ch av lit 160, 1 ch lit 90, canap convertible 140. Tél. 0663089266 alaire-s@orange.fr
- 06 Cannes-croisette.** Stud 28 m², rénov, tt eq. Sal/ch (canap-lit 140 & armoire-lit dble), TV, balc, store, cuis US eq, dche, lav-ling, WC ind, Park grt. 4^e étage avc asc, gard. Prox comm & Martinez, 50 m



Un service de petites annonces est offert à nos lecteurs réguliers.

Il est réservé aux particuliers, à l'exclusion des organisations, groupements ou associations. Pour en bénéficier, vous devez indiquer votre numéro d'identification d'abonné ou joindre l'étiquette d'envoi du journal. Des annonces toutes catégories (sauf à caractère commercial ou matrimonial) sont possibles, la rédaction se réservant le droit de ne pas retenir celles qu'elle jugerait choquantes ou de différer celles qui relèvent plutôt de l'affichage de quartier.

Par ailleurs, *CFDT Magazine* décline toute responsabilité quant à la qualité des prestations proposées.

Écrire à : **CFDT Magazine, service des petites annonces, 4 bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19** ou par email : **petitesannonces@cfdt.fr**

plag, séj ss voit. Non fum. À partir de 400 €/sem, réduc si quinz : 50 € pr adh CFDI. Tél. 0647759807

06 Grasse. F2, 1 ch, 1 séj, 2/4 pers, 34 m², sur les hauteurs. Calm, lumin, cuis US, 2 terras 8 m², sdb, WC ind, wifi, 250-450 €/sem, loc mois stag/étud/mut. Tél. 0609482300 - jm.ghisalberty@wanadoo.fr - www.ghisalberty.net

06 Menton. F2, 4 pers, tt eq. Clim, terras, Park ferm. 300 m mer, prox transp (bus Monaco, Nice, gare). 800 €/sem, 1500 €/quinz juin à sept. 400 €/sem autre pér. Tél. 0607670169 meunier.chabaud@wanadoo.fr

07 Saint-Montan. Gîte neuf, 4 pers, tt eq. Prox gorges Ardèche. 600 €/sem l'été, 85 €/nuît autre pér (mini 2).

Tél. 0669157502 - lafenetresurcour@laposte.net marie-jose.ch@laposte.net

11 Port Leucate. Appt F2, 4 pers, tt eq. Vue s/chenal & massif des Corbières. Port de plais, comm et plag 500 m. Prox Port-Barcarès, St-Cyprien, Espagne 45 km. 255-485 €/sem sel pér. Tél. 0684737811 virginie.gosselin75@wanadoo.fr

11 St-Pierre-la-Mer. Ptte mais. clim tt eq. Rdc : séj (TV), cuis US (lav-vaiss, lav-ling, vitro, micro-o, réfri-cong), WC. Étage : 2 ch (lit 140/2 lits superposés), sdd, WC. Grde terras, ptt jard. Plag 500 m. 650 €/sem juil-août, 400 €/sem juin & sept. Tél. 0603784402 christiane.clouet@orange.fr

13 Aix-en-Provence. Mais. provençale, 6 pers max. Calm ds hameau. 90 m², 3 ch, ptt jard. Idéal visit région. Aéroport, TGV & ctre-ville 20 mn en voiture. Marseille 40 mn. 100 €/nuît + 80 € ménag. Tél. 0670916777. jerome.citron@orange.fr

17 La Rochelle. Appt. 30 m², 2 pers, 3^e étage, terras 10 m² avc vue 360° tour Lanterne. Calm, conf, ctre-ville, 50 m plag-casino-parc Charruyer-vieux port, séj ss voit, 5 mn place Verd. départ. Île de Ré-Rochefort-Châtellailon. Anmx nn ok. Non fum. 350 €/sem - 615 €/quinz. juin-juil-août-sept. Tél. 0247932004 0618418035

17 Saint-Georges-de-Didonne. F2, 2^e étage, 2/3 pers. 1 ch (lit 140, plcrds), séj (clic-clac, TV grd écr), loggia fermée (baies vitrées, tabl, chais), coin cuis neuw (mic-o, four, Tassimo, bouill, grill-pain, induct, frigo, ptt congél, vaissel, & prdts entret), sdd et WC. Park priv gratt. 200 m plag, prox comm. Anmx non ok. Tarif sel pér. Tél. 0638894237

17 Vaux-sur-Mer (Royan). Ptt mais., 37 m², 5 pers. Refait à neuf, grde terras., sal jard, resid. priv., PK, pisc (ouvert. mi-juin). 300 m plag. Pontailac, casino, front de mer, restau., comm, sentier ped., cyclo. 1 p de vie, cuis eq neuw., 1 ch rdc (lit 140), mezz. 1 lit 90 + 1 lit gignone 2x80 (même haut.). Anmx nn ok. 400-450 €/sem. avril à juin, 450-650 €/sem. juil-août. Tél. 0785539912

20 Ajaccio. 3*, appt F2, 30 m², 3 pers, rdc, balc, vue mer, calm, clim, tt eq, 1 sal (TV, wifi, canap-lit), ch (lit 160, 2^e TV, coffre), cuis US eq, sdd (lav-ling), WC sép, Park gratuit, prox plag. BS à partir 400 €/sem. HS à partir de 600 €/sem. Tél. 0652949278 - dedubo@orange.fr

21 Recey-sur-Ource. Gîte, 4/5 pers, cœur villag & parc national des forêts. 4p : cuis (lav-ling, lav-vaiss), sal, 2 ch, coin ext. Ts comm, lac, pisc, tennis, à 1 km. Loc mai-sept. 350-400 €/sem. Tél. 0662536664

22 Paimpol. Ferme pierre XIX^e, mitoy proprio, 3 épis GrdF, 4 pers, tt eq. Rdc : séj coin cuis, sal/sàm 32 m², ch 15 m² (lit 160), sdd, WC ind. étage : ch 15 m² (2 lits 1 pers+ lit bb toile), entr ind, grde terras, cour, jard 2000 m². 3 km embarc île de Bréhat, calm, acc direct du jard à mer. Wifi grat, loc tte l'an, animx non ok, ménag inclus. Tél. 0296558154. http://glpe.free.fr gitetraounod@gmail.com

22 Ploubazlanec. Anc corps ferme rénov, 10 pers., 5 ch indép, tt conf. Meub tourisme, jard, tabde ping-pong, billard, 2 vélos, wifi grat, TV Android. 800 m mer, labellisé CléVac 3*, prox GR34, 1,5 km l'île Bréhat. Nombreuses activ et visites. Loc tte ann. Animx non OK. Tél. 0666917338

22 Port-Blanc Penvénan. Mais. tradi lumin, total rénov, 4 pers. Päv avc cuis tt eq, 2 ch (1 lit 140, 2 lits 90). SDB dche ital terras ensol, jard clos, Park inter, 2 vélos à dispo. 100 m plag, GR34, voile, kayak, équit. Anmx non ok. 400-600 €/sem + caut. Tél. 0620813866

24 Périgord Noir. Ptte mais pierre (stud), 60 m², 2 ad/3 enf. Coin cuis, jard clos. Rando, cyclo, canoé, vists chât, grottes, truffières, quad. Prêt pisc priv 9h-13h. 350 €/sem. Tél. 0617572062 verdierlise24@gmail.com

24 Périgord Vert. 2 Gîtes, 4 pers chac, tt eq, spac & origxn. Lab "Accueil Paysan". Hameau cousse périgourdin, 60 mn Sarlat, 30 mn Périgueux. Truffe du Périgord (visite grat). 350-390 €/sem sel pér, - 5% adh CFDI. Tél. 0553059656 - 0679622871

29 Concarneau. Appt F2, 4 pers, tt eq, balc, prox ctre-vill, comm, port & plag à pied. 350 €/sem. Tél. 0662228163 0298958163

29 Île de Batz. Face Roscoff. Mais. 2 pers. ch vue/mer, sal lecture, cuis, sdb, jard clos. Prox plag & comm. 310-500 €/sem, WE 70-85 €/nuits (3 mini) tt compris, draps fournis. Tél. 0770382153 savinpat@gmail.com

29 Moëlan-sur-Mer. Mais. authent 6 pers, 4 ch, tt eq. Jard clos 600 m², cour priv. Entr plag & forêt domaniale, tr calm. Info & phot sur Abritel. Tél. 0686669298

29 Plobannalec-Lesconil. Mais 3/4 pers, 2 ch, tt conf, jard, terras, ds hameau,

plage 1,5 km, commod 3 km 300-600 €/sem cc. Tél. 0298877712 marielebrun1011@gmail.com

31 Superbagnères. Appt, 5 pers, tt eq., balc, casier à skis ind. Vue montgn, pano except. 18 km Luchon, prox Espagne. Hiv 22 : vac scol (Pâques) : 550 €/sem. Hrs vac : 450 €/sem. Été 22 (1^{er} juin/31 août) : 350 €/sem, 630 €/quinz. Tél. 0629203813 yolande.valladeau@orange.fr

33 Arcachon. Fl, rdc, 2 pers, tt eq, Park. 50 m plage, 10 mn ctre-ville à pied. 500-700 €/sem sel sais. Tél. 0615884127

33 Bassin-Arcachon. (Presqu'île Cap-Ferret, villg de l'Herbe) F1 bis, 30 m², 5 pers, tt eq. Ptte cuis ind, terras couv 12 m², garge vélos coll, asc, Park. Plag devt rés. 370-670 €/sem sel pér, non fum, animx non ok. Prix dégr si plus sem. Tél. 0651936366 - catherinebonnot@live.com - http://locationvacancesaucapferret.blogspot.fr/?m=0

33 Soulac-sur-Mer. Mais. 100 m², 4 pers, tt eq. 2 ch, jard, terras, pisc, wifi. Cadre idyl, 7 km plag. Loc tte ann. juin-juil-août à la semaine 600-840 €/sem. Le reste 3 nuits min. 70-120 €/nuît. Tél. 0672247087 - girouard95@wanadoo.fr

34 La Grande-Motte. 2 p ds pet résid., 4-5 pers. Plage 800 m par allée piéton., prox comm. 250 à 450 €/sem mai à oct. sel pér. Tél. 0642080671 - 0475607234

34 Valras-Plage. Villa, 4 ad/4 enf, tt eq. 2 ch (grd lits), 2 ch (lits superp), 2 sdb. Clim, terras, bbc, lav-vaiss, lav-ling, Park priv. Tél. 0685425590 - desplan@wanadoo.fr

39 Chaux-du-Dombief. Chalet, 8 pers, tt eq, calm. Nbrses act : lacs, rando, ski. Prox Clairvaux-les-Lacs, St-Laurent-en-Grandvaux. 350-560 €/sem sel pér, week-end poss. Tél. 0789909922

39 Les Rousses. Haut-Jura. Appt 45 m², 4/6 pers, tt eq., lav-vaiss, lav-ling, chemin., gar., balc, avc vue, ski. 1120-1680 m, stat été/hiver, 3 km Suisse. Lac, prof, rando, ski alp/ski fond/raquet. Prox centr & comm. Courts séj poss. Anmx ok. Tél. 0384726133 - veronique.detroit@laposte.net

42 Monts du Forez. (alt. 860) Gîte 2/6 pers. Cuis, séj, 3 ch, sdb, WC, 2 terras. Prox Parc Livradois Forez, sur GR3 bis, rando, plan d'eau, ski. 45 km St-Etienne, 110 km Clermont. 400 €/sem.

Tél 0477762486 michel.pecyclon@hotmail.fr

44 Le Pouliguen. Mais. 8-10 pers, calm, jard clos, 400 m mer. Loc tte l'an, WE/sem quinz/mois. Tél. 0240012178

44 Pornic. Mais. ind avc jard, 4/6 pers, quart calm. Tt eq : lav-ling, BBQ, wifi, sal jard. Tt acc à pied : ctre-ville, port plais, plag, comm, golf. 350-700 €/sem cc, poss loc au mois. Tél. 0677456822 cdelounayviolleau@gmail.com

44 Pornic. F2, 4-6 pers, tt eq,

PETITES ANNONCES



res avec pisc. 500 m mer & comm. Phot s/dem. 220-460 €/sem. Tél. 0241301757 - 0603503940

46 Rudelle. Mais ds ptt villg Päv, cuis, 2 ch, 2 sdb/WC, balc cvrt, cour. Prox sites tourist (Rocamadour, Padirac, etc.). 315-455 €/sem. Tél. 0633408476 (à part de 18 h)

47 Castillonnes. 2 gîtes 3 CléVac pr 5 pers ou pr 3 pers avec pisc. Entre Bergerac & Villeneuve-sur-Lot, idéal pr visit (bastides médiév du XII^e-XIII^e s), nbrx march, festivités (foies gras, confits, vins...) prox Périgord (nbrx châteaux, parcs, jard). Prox activit d'eau, nbses rando pr ts.

Tél. 0652919857 - lassagne@sfr.fr <https://legitedelassagne.jimdo.free.com>

56 Fort-Bloqué. Mais. 6/7 pers, tt éq. Séj/sal (TV), cuis éq, WC, cellier (lav-ling), 2 ch (140/190 + 1 lit appoint), 1 ch (160/200), sdb WC. Jard 500 m², BBQ, sal jard. Park. 10 mn multi activ & comm, 450 m plage. Idéal visit Bretagne Sud. Loc du sam au sam. Ling & draps non fournis. Juin à sept, 460-920 €/sem. 20% réserv. Phot s/dem. Tél. 0630442834 (laisser mess sur répondre).

56 Vannes. Mais. ind, jard terras, 6 pers. RDC : cuis, sàm, sal, 1 ch (lit dble), sdb, WC. Étage : 2 ch (1 lit dble, 2 lits simpl) WC, dche. 600 €/sem en juin & sept, 900 €/sem en juil-août. Tél. 06 75 65 62 14

62 Le Touquet. Appt 4 pers, tt éq. Grde baie vitrée, balc pl sud, access élec-menag. Prox plag et comm, sect agréab. 120-190 €/WE, 350-450 €/sem. Tél. 0660804055 rouchosse@club-internet.fr appart-letouquet.e-monsite.com

63 Condat-en-Combraille. Gîte 4*, "Atout Fr", 3 CléVac. 79 m², 5-7 pers, tt éq. Ptt hameau, pleine nature, 45 mn Clermont-Ferrand. PMR, animx ok, ouvert tte l'an. Loc à la sem en juil/août. www.lelogisdelabeillelenoire.fr contact@lelogisdelabeillelenoire.fr

64 Hendaye. F2, 4 pers, tt éq, terras, garge. 7 mn plag. 500 €/sem juil-août. Tél. 0559832122 - 0681032432

64 Lac de Sames. Chal. bois, 4 pers. Cuis.éq., lit 2 pers. + 2 lits simp. superposés. Wifi, TV, Plancha, pergola, lav.ling. Terr. 60 m² av vue lac. Activ lac. Idéal pr couple + enf. Jard 400 m² fermé et sécur, Pk grat, place priv. Animx OK. Avril : 500 €/sem. Juill-Août : 690 €/sem. chetcheto@laposte.net

64 St-Jean-de-Luz. F4, 3 ch, tt éq. Dche italienne, terras, Park, ling incl. 300 m plag. 750 €/sem juin, 850 €/sem juil, loc sam au sam. Tél. 0629902070

66 Banyuls-sur-Mer. Stud. 25 m² av balc, 4 pers, face cap bear. Ds ptté résid. thalasso, plongée, plag. tt à pied. Oct-fin avr. 400 €/sem. Tél. 0685438738 ganslaine.assens@orange.fr

66 Port-Barcarès. Appt 4 pers, face mer, Park priv, terras ombre, pas de route

à travers, 200 m comm. Tél.0601777115

66 St-Cyprien. Ptte mais. tt éq, 4-5 pers, Park sécur. 15 mn plag. 450 €/sem bass sais, 700 €/sem hte sais. Tél. 0612554187

66 Thuir. Gd 2 p ind. ds villa. 2/4 pers. Ch, cuis, sal, s d'eau, coin jard. BBQ, PK fermé. Tr calm. Perpignan 12 km, Espagne 30 km, Plag 25 km. Animaux OK, ANCV OK. Tél. 0468533420

67 Saasenheim. Gîte de fr 3 épis, 4*, 50 m², 2/3 pers, tt éq. tt conf. 30 mn Colmar, Strasbourg, prox Europapark. Dêt sur Gites de Fr "La Clairière" (ref. H67G013439). 245-320 €/sem. Tél. 0673343808

pierre.suzanne.otter@orange.fr

68 Alsace. (prox Colmar, rte vins, Vosges). 43 m², 2/4 pers tt éq. 1 ch, balc, cuis US, jard, BBQ, gar, draps four, wifi. Gîte de Fr 3* & 3 épis Gites de France*, 250-380 €/sem, 160 €/WE. Tél. 0609482300 jm.ghisalberty@wanadoo.fr www.gite-ghisalberty.com

73 Courchevel. (1550 m alt). F2, résid skis aux pieds. Entr avc grd plcrd, séc-chaus ski, ch (lit dble), sdb, WC ind, cuis us éq, coin repas, sal av canap convert, TV, vue s/forêt. Park souter, local skis. 10 mn à pied comm, 20 mn à pied ctre aqua. 600-900 €/sem, caut 500 €. Animx non ok, non fumeur. Tél. 0676127261 catherine.lutton@laposte.net

73 La Toussuire. Stud 28 m², 4/6 pers, tt éq. Alt 1750 m, pied des pistes. 300-500 €/sem. Tél. 0633824821 joelflandin@yahoo.fr

73 Les Saisies. Appt 4/5 pers, tt éq. Alt. 1650 m. Cab ferm + alcôv, séj, baie & balc pl sud. Park ds résid, casier, local skis. Prox comm & anim : lug s/rail, ctre aquat, bowling, rando, ski fond & alpin, prox des pistes. À partir de 210 €/sem. Tél. 0660804055 - 0326409680 <http://appart-saisies.e-monsite.com>

73 Pralognan-la-Vanoise. (1410 - 2355 m alt). Stud, 4 pers, tt éq. Balc sud, pisc priv chauff, Park priv, Nbrsres randon & act au vill. 340-420 €/sem, 10% à part de 2 pers lit. 0673606405

75 Paris 11. F2, bcp charm, tt éq (ling, four, wifi, asc) bien ensol, calm, sur cour. Quart typ Belleville, comm & transp. 450 €/sem déj sel dur. Tél. 0619652703 saltronmireille@gmail.com

80 Le Crotoy. Appt 4-5 pers, 2 ch, calm, jard clos, abri vélos & Park. Plag à prox. 390 €/sem juil-août, 290 €/sem autre pér. Tél. 0682993658

83 La Londe - L'Argentière. Appt rdj, 4 pers, classé 1*. 300 m plag, prox commerc nécess. Tél. 0787067103

83 La Londe-les-Maures. Appt 40 m², 3^e & der étage, 4-5 pers, tt éq. 1 ch, mezza, grde terras vue mer, gar. Idéal famille : sans route à trav, acc direct plag sentier du littoral, comme & port. 250-800 €/sem sel pér. Tél. 0685220866 - solles83@

hotmail.fr - <http://herisson83.jimdo.com/>

83 Le Lavandou. T2, 32 m², 5 pers. Ch. lit 140x190, couloir lit 90x190, séj. clic-clac 120x190, RDJ, kitch éq, sal, SDB, WC, place Park fermée ds résid. Quartier Théâtre Verdure 10 min à pied plage. Juill-août 600 €/sem, juin-sept. 450 €/sem. Tél : 06 71 01 70 63 - isabelle.guersillon@orange.fr

83 Six-Fours-les-Plages. Appt 2 pers, calm, verdoy. Tt éq, clim, wifi, coin dét, etc. Prox plag, comm & port Brusc. Loc au mois poss hors saison, photos s dem par mail. 250-490 €/sem. Tél. 0620715573 corail98@gmail.com

85 Île de Noirmoutier. Mais. ind avc jard, 4 pers. 2 ch, sdd, WC ind, cuis éq (lav-ling, lav-vaiss) terras (sal jard, store banne), abri vélo, BBQ Weber, tt éq. Plag 150 m. Loc 1 sem (mini), du sam au sam (préf), animx non ok. Tél. 0647239183 - 0687247284 0243703314

89 Prox Avallon. Mais. avc rdc : 1 ch, cuis éq, gr sal, wc, sdd, tt rénov. Étage : 2 grdes ch, 2 lits (140), 2 lits (90). Cour intér, jard clos avc vue/couch soleil sur collines. Parc Vezelay, parc Morvan & Guédelon, ds lieu privilégié. Rivière, GR13, balades. Belles presta & environ trs agréable. Loc à la sem ou WE, 300-450 €/sem sel pér. Tél. 0386738178 - 0781854797 nussbaumrodolphe@yahoo.fr

ÉCHANGE

44 Saint-Brévin. Stud. meub 26 m², 2 pers. bord de mer, comm. et lois à prox. Contre lgt. Massif central ou autres régt. 15 jrs si poss. Loc. Poss. juill-août-sept. Tél. 0683862691

IMMOBILIER

VENTE

12 Lanuéjols. Mais. 120 m², parq, chauff., RDC avc cuis. ouv, séj., sal av chemin, entr avc placards, 1 ch., SDE avc WC, buanderie. Étage 2 ch., mezz, WC. Terr clos 1500 m², portail elec. Dépnce 25 m² + gar. 5 mn à pied tt comm., école, mais. med. 260000 € nég. Tél. 0671017193 alain.raymond5@wanadoo.fr

50 Sacey. Mais. ent rénov, TBE, terr. 1781 m². 4 ch. RDC 1 ch. + SdB, cuis. am, chem av insert + chauff elec. Étage 3 ch. + SDE. 2 WC. Gar + dépdces. Au village : écoles mat. et prim, bar, épicerie jeux, club foot et nbses asso. 185000 €. Photos sur demande. Tél. 0681725763

25 Besançon (Planoise-Châteaufarine). Cause dép. camp. F5 ds imm de 28 copro, calm. sécurisé, tram et bus, habit ss trav. Doub sal, 3 ch., sdd et sdb, trs ensol, gar. 95000 €. Tél. 0603219427 - mart.cretin@wanadoo.fr

33 Lormont. T3 85 m² vx Lormont, 50 m tram A Les Lauriers ds résid. 2019. Gde p à

vivre lum 48 m² avc cuis US éq, nbx rgt, ilot central + cave à vin. Terr. 14 m² sud est. Ch. parent avc terr., plac, SDE, 2^e ch., SDB. 2 pce ds park ss terr. sécurisé. 267000 € Tél. 0683496799 - audheb33@gmail.com

RECH. LOCATION

81 Rabastens. Rech. appt. F3 Rabastens et env. 600 €/mois env. Tél. 0652957957

DIVERS

01 Belley. Vends VTAE Scott, taille L, 1300 km, 2018/2019. Moteur & batterie Bosch, Fourche avt RockShox, frein à disque Sram. Acheté 3500 €, à vendre 3000 €. Tél. 0652625438

14 Caen ou 69 Villefranche. Rche alternec en librairie. Jeune 22 ans, Bac pro librairie. À partir de sept 2022, pr deux ans. Si poss, CDD pr la pér estivale. Tél. 06 23 84 19 73 alixmk@hotmail.fr

66 Perpignan. 1. Vends fourgon utilit. C15 diesel « first », cause décès, 7 CV, attach remorque, bon état mécan+carrosser, distrib faite, facture entret, blanc, 435000 km, an 1^{er}/4/1996. 1200 € nég.

2. Vends poêle bois en fonte. Marq Supra, modèle Alsace (LxHxP : 74x75x44) 130 kg, gros vol de chauff, non encastr. 600 € (val. neuf : 1200 €). 3. Vends col timbres-poste (classé, en partie, par thème) avc class. archivage. 500 €. Tél. 0623637024 (apr 21h 30)

83 Var/Région Paca. Cause démén appt, vds broyeur végét semi pro. pr broyeur branches jusqu'à 5 cm diam. Alim secteur 220 Volts. 6 marteaux lame acier trempé, avc lame rech neuve. Avc sac pr résidus et docu comp. Marque Caravaggi, mod. BIO 50. Exc état, trs efficace.

Défaut : manq plastiq sur protec bouche intro végét ms ss impact fonct. 850 €. Tél. 0658064599

France Fact retraité rche dons timbr post, fisc, soc, vignets, ttes époq, ts pays & timbr de grèves. Tél. 0640761173

France/international. Rche stage trois mois, gest d'entreprise. 1^{er} an école comm, trigue alld, angl. Tél. 0768668607



En raison du nombre important de demandes de publication et compte tenu du manque d'espace disponible, retrouvez l'intégralité des petites annonces sur www.cfdt.fr



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Votre attestation fiscale 2021 est disponible en ligne ! *

Téléchargez-là en 3 clics ! Sur [HTTPS://MONESPACE.CFDT.FR](https://monespace.cfdt.fr)

> VOUS AVEZ DÉJÀ ACTIVÉ VOTRE ESPACE ADHÉRENT EN LIGNE

- 1** Dans le 1^{er} champ de **SE CONNECTER** : saisissez votre numéro personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres sans espace dans Identifiant puis saisissez votre mot de passe. Puis cliquez sur **SE CONNECTER À L'ESPACE ADHERENT**

- 2** Sur votre Espace adhérent. En haut à droite de l'espace adhérent, vous retrouvez la rubrique **MA COTISATION**. Cliquez sur **CONSULTER**

- 3** Sur votre espace **Ma Cotisation**. En bas à gauche, dans la rubrique **MES ATTESTATIONS FISCALES**, cliquez sur **TÉLÉCHARGER** sous **ATTESTATION FISCALE 2021**.

* **Attention !** Le service Réponses à la carte n'est pas habilité à vous fournir votre attestation.

> VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ACTIVÉ VOTRE ESPACE ADHÉRENT EN LIGNE

- Cliquez sur **ACTIVER VOTRE COMPTE CFDT** dans le cadre **Je m'identifie pour la première fois sur le portail CFDT.FR** en vous munissant de votre numéro personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres sans espace.
- **Si vous ne connaissez plus votre NPA** : retrouvez-le sur votre carte adhérent ou demandez-le à votre syndicat. Si vous n'avez plus les coordonnées de votre syndicat, écrivez-nous sur espaceadherent@cfdt.fr

[CFDT.FR](https://www.cfdt.fr)

Cfdt:

Santé

Diplômes
et équivalence

Bourse

**MON ADO
VEUT ÉTUDIER
À L'ÉTRANGER**

Logement

Jobs
étudiants

RÉPONSES À LA CARTE

vous aide aussi à trouver des solutions à vos **problèmes privés** :
droit de la famille, conseils, adresses utiles, vrai/faux, etc.

Nos conseiller-ère-s vous aiguillent.

**LA CFDT VOUS ÉCOUTE
ET VOUS RÉPOND**

par téléphone au **09 69 39 19 39**
du lundi au vendredi de 9h à 19h (non surtaxé)
et le samedi de 9h à 13h.

**RÉPONSES
À LA CARTE**
SERVICE À L'ADHÉRENT

et en ligne sur votre espace adhérent
monespace.cfdt.fr

CFDT.FR